

DOUGLAS: IL FAUT UN LEADER



OTTAWA (DNC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. T. C. Douglas, a accepté hier soir de se porter candidat à la direction du Nouveau parti, si son retour dans l'arène fédérale peut hâter le jour où le Canada sera doté d'un véritable gouvernement du peuple, par le peuple.

Il a affirmé qu'aujourd'hui plus que jamais, le Canada a besoin de leadership et de direction et que la responsabilité d'assurer cette direction incombe au Nouveau parti.

Il a fait cette déclaration dans le discours qu'il prononçait devant tous les délégués du congrès, réunis hier soir dans le Collège d'Ottawa. Il a dit que la faillite ou le succès du Nouveau parti et sa force vitale reposent sur trois tâches distinctes: la solidarité au sein du parti, un programme qui s'impose au peuple et finalement un instrument politique pour façonner une véritable démocratie.

Il a dit qu'il est inévitable que des heurts se produisent entre des gens de mentalité

Voir p. 2: Douglas fait un

Douglas conserve son avance dans la course à la direction du NP

OTTAWA (DNC) — D'après les divers sondages effectués auprès des délégués inscrits au congrès du Nouveau parti, il semble que le premier ministre de la Saskatchewan, qui aspire au poste de chef du Nouveau parti fédéral, M. T. C. Douglas, conserve l'avance dans la course à la direction de la nouvelle formation politique. Son adversaire, M. Hazen Argue, chef national du PSD, quoique très sympathique, ne paraît pas avoir de chance de l'emporter sur son rival qui semble mieux organisé et qui arrive au congrès avec le prestige attaché au poste qu'il occupe avec succès depuis 16 ans, après avoir été député aux Communes pendant une dizaine d'années.

Personne ne conteste les qualités et les mérites de M. Argue, mais les délégués pensent que le Nouveau parti, dans les premières années de son existence et en face d'une élection fédérale imminente, aura plus de chance sous la direction de M. Douglas.

Certains affirment même qu'il est malheureux que M. Argue fasse la lutte à M. Douglas et risque ainsi ses chances de succéder à un poste qui lui reviendra certainement d'ici quelques années, advenant des échecs successifs de M. Douglas sur le plan électoral. Certains font également valoir que malgré une expérience parlementaire de 13 années à Ottawa, M. Argue qui est encore jeune, n'a pas réussi cependant à s'imposer à l'attention de la population du pays.

On admet chez les congressistes que l'intervention de M. Argue, mardi, en faveur de la résolution québécoise voulant

Voir page 2: Douglas conserve l'avance

ARGUE: APPEL AUX QUÉBÉCOIS



OTTAWA, (DNC) — M. Hazen Argue a fait grandement état hier de ses interventions en faveur des droits des minorités, particulièrement de celles des autres provinces canadiennes, pour solliciter les suffrages des délégués quand sera pris, à midi, le vote qui décidera du choix du leader fédéral du Nouveau parti.

C'est M. Douglas Fisher qui a été le promoteur du nom de M. Argue au poste de chef fédéral tandis qu'il a été appuyé par le chef du parti social démocratique du Québec, M. Michel Chartrand. M. T. C. Douglas avait été proposé par M. J. J. Coldwell, et secondé par Mlle Huguette Plamondon, vice-présidente du Congrès du travail du Canada.

M. Argue, qui n'avait pas préparé de texte d'acceptation, a déclaré qu'il avait mérité la confiance des minorités. Il a rappelé ses nombreuses interventions aux Communes et ailleurs en faveur d'un juste traitement de la langue française, d'une

Voir p. 2: Argue: appel aux

LE NOUVEAU PARTI S'ENGAGE A MAINTENIR ET A RESPECTER LES GARANTIES CONSTITUTIONNELLES

Le Québec: un fédéralisme qui saura protéger

"K" maintient sa position au sujet de Berlin mais ferait de nouvelles propositions aux pays occidentaux

MOSCOU. — Le premier ministre Khrouchtchev transmettra-t-il au premier ministre italien Fanfani, à l'intention des alliés occidentaux, de nouvelles propositions au sujet de Berlin et de l'Allemagne, ou encore une invitation à tenir une conférence "au sommet"? C'est la rumeur qui circule présentement dans les cercles diplomatiques de la capitale soviétique où le chef du gouvernement italien est arrivé hier, pour une visite officielle.

M. Amintore Fanfani — qui était accompagné par son ministre des affaires étrangères Antonio Segni — a été accueilli avec cordialité à l'aéroport par le premier ministre soviétique et les membres de son gouvernement. Le chef du gouvernement italien est le premier chef de gouvernement occidental à rencontrer Khrouchtchev depuis le tête-à-tête de ce dernier avec le président Kennedy à Vienne au début de juin.

"K" maintient ses positions

Les deux premiers ministres ont eu un premier entretien hier après-midi. Selon des sources

dignes de foi, "K" aurait affirmé que des négociations entre l'Est et l'Ouest au sujet de Berlin sont indispensables et aurait suggéré l'ouverture prochaine de pourparlers. Ces mêmes sources ajoutent cependant que le premier ministre soviétique aurait réitéré son intention de signer d'ici la fin de l'année un traité de paix séparé avec la République démocratique allemande et répété que le problème de Berlin doit être réglé définitivement.

Le gouvernement italien partage officiellement la thèse occidentale selon laquelle une modification du statut de Berlin ne peut résulter que d'un ac-

L'autonomie

Par Fernand Bourret

OTTAWA. — Les délégués québécois ont mené le bon combat depuis le début du congrès du Nouveau parti et ils ont réussi, hier, à faire adopter leur point de vue relativement au fédéralisme, aux relations fédérales provinciales, relativement au caractère bi-national et bi-ethnique du pays et relativement aux droits des provinces de refuser de participer à des plans conjoints avec le gouvernement fédéral. Mardi, les délégués du Québec avaient réussi à faire retourner au comité de la constitution une résolution en vue de considérer le changement des expressions "nation" et "national" par les mots "pays" ou "fédéral". Le comité de la constitution a donné raison aux revendications du Québec.

Hier, les délégués québécois ont face de l'Etat fédéral, surtout en ce qui concerne les plans conjoints, les octrois fédéraux, etc.

Voir page 2: Le Québec: un

Les Canadiens pourront reprendre le contrôle de l'économie du pays

Le programme du Nouveau parti :

OTTAWA (DNC) — Les délégués au congrès de fondation du Nouveau parti ont appuyé la section du programme qui veut redonner aux Canadiens le contrôle de leur économie en brisant le contrôle des monopoles sur l'industrie et les richesses du Canada. Un amendement au projet de programme vise à forcer les compagnies de propriété ou de direction étrangère à se conformer aux lois régissant les compagnies canadiennes et de suivre les politiques du gouvernement canadien, non pas celles de leurs sociétés-mères à l'étranger.

Cette proposition a soulevé l'enthousiasme d'un grand nombre de délégués, particulièrement chez les syndicalistes. On a rappelé, par exemple, que certaines compagnies américaines avaient empêché leurs filiales canadiennes de vendre à des pays étrangers, notamment aux pays communistes.

Selon le programme adopté, des mesures législatives seront également adoptées pour rendre toutes les compagnies en exploitation au Canada plus canadiennes en exigeant qu'une proportion minimum de leurs capitaux et des postes de leurs bureaux de direction soient détenus par des Canadiens habitant le Canada.

Le Nouveau parti se propose de contrôler l'économie et de redonner le contrôle de notre

économie aux Canadiens par une politique rationnelle en matière d'investissements et par une politique d'impôts progressifs.

Le Nouveau parti se propose de créer un office des investissements qui verra à maintenir un sain équilibre entre les exigences publiques et privées et

Voir page 2: Les Canadiens

CONGO: INVESTI COMME PREMIER MINISTRE PAR LE PARLEMENT

Adoula forme un gouvernement d'union; l'erreur dans le Kasai où les soldats congolais ont massacré 600 personnes

LEOPOLDVILLE. — Alors que les représentants des Nations Unies redoutaient l'éclatement d'une véritable guerre civile au Kasai, où des soldats congolais ont massacré jusqu'ici plus de 600 membres de la tribu des Loutouba, le Parlement congolais a fait naître un nouvel espoir dans l'avenir du pays en accordant à une écrasante majorité l'investiture à M. Cyrille Adoula, comme chef du nouveau gouvernement.

Désigné la veille par le président Kasavubu comme premier ministre pour succéder à M. Moïse Kasavubu (ministre de l'Intérieur dans le gouvernement sortant) a reçu un éclatant témoignage de confiance de la part des parlementaires: le Sénat a en effet approuvé sa désignation à l'unanimité, cependant qu'on enregistrait à

l'Assemblée nationale deux votes hostiles seulement. Le nouveau premier ministre a formé un Cabinet de "réconciliation nationale et d'union" et a promis de mettre fin à l'agitation et de ramener le Congo dans la voie de l'unité et de la stabilité.

Large coalition

Agé de 39 ans seulement, Adoula est le deuxième premier ministre à obtenir l'investiture du Parlement congolais, le premier ayant été feu Patrice Lumumba. Joseph Iléo, ancien président du Sénat, avait été nommé chef du gouvernement par le président Kasavubu mais n'avait jamais été investi par le parlement qui était en "congé forcé" depuis le début de septembre dernier jusqu'au début de juillet.

Donnant la mesure de sa sagesse politique, le nouveau chef du gouvernement a réparti les trois postes de vice-premier ministre comme suit: Antoine Gizenga, chef du régime dissident de Stanleyville et chef de file des "lumumbistes"; Jason Sendé, ennemi résolu de Tschombé et chef du parti Balubakat du Katanga; Jean Bokango, porte-parole des modérés. Justin Bomboko conserve le portefeuille des affaires étrangères qu'il détient sans interruption depuis la proclamation de l'indépendance voici treize mois, ce qui est un record au Congo.

L'ancien premier ministre Iléo devient ministre de l'Information tandis que le ministre de l'Intérieur va à un des lieutenants de Gizenga, C. Gbenye.

40 ministres

Selon des sources dignes de foi (car aucune proclamation

Voir page 2: Adoula forme

En page 5

- **Marché commun:** Le premier ministre Macmillan envisage, au cours d'un débat à la Chambre des communes, la participation de la Grande-Bretagne à une éventuelle confédération européenne mais répète que Londres ne se joindra à la CEE que si les intérêts fondamentaux des pays du Commonwealth sont préservés.
- **Union sud-africaine:** Après avoir annoncé les élections générales pour le 1er octobre, le premier ministre Verwoerd a procédé à un remaniement du Cabinet: il confirme notamment les portefeuilles de "rééducation" et de la justice à un ancien militant pro-naazi.
- **Essais nucléaires:** Il est possible que les E.-Unis reprennent prochainement leurs expériences, à l'issue d'une conférence de diplomates américains à Nicolas, le sous-secrétaire d'Etat, M. C. Bowles.

TANDIS QUE LES NEGOCIATIONS EST-OUEST PARAISSENT INEVITABLES L'Allemagne de l'est prend des mesures pour enrayer l'exode vers Berlin-ouest

BERLIN. — Les autorités de la République démocratique allemande paraissent avoir décidé de mettre un terme à l'exode massif de réfugiés vers l'Allemagne occidentale, via Berlin-ouest. Dans la seule journée d'hier, environ 1.000 réfugiés sont arrivés au centre d'accueil de Marienfeld, à Berlin-ouest et on estime que 400 à 500 autres ont gagné Berlin-ouest définitivement mais sans se présenter au centre d'accueil.

Le gouvernement communiste de l'Allemagne orientale a pris diverses mesures pour renforcer le contrôle exercé par la police sur le mouvement des

personnes entre les deux secteurs de Berlin et a proclamé sur un ton de défi: "Un jour, nous dirigerons l'Allemagne entière".

D'autre part, le parti communiste a annoncé la formation dans les usines de "comités d'entreprises" chargés d'exercer leur vigilance et de persuader leurs camarades qui seraient tentés de fuir, de ne pas se réfugier à l'Ouest.

Selon des porte-parole de l'administration de Berlin-ouest, la police est-allemande a multiplié les contrôles tout autour de la ville, notamment aux gares et a empêché plusieurs citoyens de fuir à l'Ouest. De plus, la police est-allemande aurait commencé à retirer aux citoyens leur carte d'identité ce qui les place dans une situation très difficile, la carte d'identité étant le document indispensable pour obtenir les aliments rationnés, franchir certains barages, etc.

Confiance exprimée par la RDA

G. Eisler, directeur des services de propagande de la RDA, dans un article publié par le Berliner Zeitung, affirme qu'un jour viendra où l'Allemagne sera réunifiée mais comme "démocratie populaire", cependant que

Voir page 2: L'Allemagne de

A Québec, les prêtres porteront la soutane

Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a annoncé hier que les prêtres du diocèse de Québec continueront de porter l'habit ecclésiastique en public: sauf dans les hôtels et restaurants fréquentés par les touristes. "La population de notre diocèse est en grande majorité catholique et elle préfère voir les prêtres vêtus de la soutane." Mais, afin d'éviter un certain embarras dans quelques endroits publics, les prêtres pourront porter l'habit de ville avec collet romain," a déclaré Son Exc. Mgr Roy. Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a ordonné le mois dernier que tous les prêtres et frères dans l'archidiocèse de Montréal portent l'habit noir de ville en public; les prêtres doivent porter le collet romain et les frères la chemise blanche et la cravate noire.

Frost quitte la direction du parti progressiste-conservateur ontarien

TORONTO. — On a annoncé, hier soir, que M. Leslie M. Frost, premier ministre de l'Ontario, abandonnerait la direction du parti progressiste-conservateur de cette province. M. Frost conservera, cependant, le poste de premier ministre.

C'est M. Elmer Bell, président de l'Association progressiste-conservatrice de l'Ontario, qui a annoncé la démission de M. Frost au cours d'une conférence de presse. M. Bell y a lu une lettre de M. Frost.

"J'ai l'impression bien ferme que c'est dans l'intérêt de notre parti de procéder à un changement de direction de celui-ci alors qu'il est aux pouvoirs", écrivait M. Frost.

La lettre demandait aussi à M. Bell de convoquer une réunion des délégués afin de fixer la date d'un congrès pour le choix d'un nouveau chef. M. Bell a informé que c'était déjà chose faite et que ce congrès aura lieu à Toronto le 17 août prochain.

Interrogé sur les rumeurs récentes relatives à la retraite imminente de M. Frost, comme premier ministre pour des raisons de santé, M. Bell a répondu que M. Frost est le seul homme en mesure de répondre à cette question. M. Frost n'assistait pas à la conférence de presse.

Le président de l'Association conservatrice ontarienne a dit avoir eu la semaine dernière un indice que M. Frost se préparait à poser un geste important. Depuis trois ou quatre ans, il fut souvent rumeur que M. Frost, qui est âgé de 65 ans, songeait

BIZERTE: L'APPEL A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ONU, MOINS PROBABLE

Tunis accepterait finalement d'ouvrir des négociations directes avec Paris

NATIONS UNIES, N.-Y. — La possibilité de la convocation d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies au sujet de Bizerte a diminué hier, cependant que certains rumeurs voulaient que les gouvernements français et tunisien entament sous peu des négociations pour tenter de résoudre pacifiquement leur différend.

A New-York, le groupe afro-asiatique a soudainement décidé de retarder d'une journée ou deux ses démarches en vue de la convocation d'une session extraordinaire après avoir appris que sa requête serait peut-être contestable juridiquement. Le groupe voulait en effet réclamer la convocation de l'Assemblée en invoquant le fait que le Conseil de sécurité s'est trouvé dans l'impuissance d'agir. Mais la procédure admise à l'ONU veut que le Conseil ait été paralysé par l'exercice du droit de "veto".

Juristes à la rescousse

Or, au cours de ces débats de samedi dernier, le Conseil s'est bien révélé incapable d'agir mais non pas par suite du "veto" de l'une des grandes puissances mais parce qu'aucun des projets de résolution n'a recueilli les sept voix nécessaires à son adoption. Des lors, il devenait possible sinon probable que la requête du groupe afro-asiatique telle que rédigée fut écartée.

Aussi, le groupe a-t-il décidé de soumettre le problème à des juristes et de surseoir en attendant la cueillette des signatures. Jusqu'ici, les représentants de 32 Etats ont signé la requête; l'appui d'une dizaine d'autres Etats est assuré et les chefs de file du groupe afro-asiatique se disent confiants de trouver les huit autres signatures parmi les représentants des pays latino-américains. Mais leur assurance n'est pas partagée par les observateurs qui continuent à douter que le

groupe obtienne les 50 signatures indispensables.

Washington: appel à l'ONU, nuisible

Pendant ce temps, la délégation américaine aux Nations Unies s'emploie à apaiser les

Voir page 2: Tunis accepterait

GRATUITE SCOLAIRE :

Gérin-Lajoie fournit des précisions

Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie a apporté hier des précisions et des réponses claires aux nombreuses questions que l'on se posait jusqu'ici dans tous les milieux concernant la nouvelle législation provinciale en matière de gratuité scolaire. On trouvera en page trois les 19 points obscurs abordés par le ministre.

LETTER D'OTTAWA

Les tenants du NP, des socialistes sans le savoir ou des libéraux sans le vouloir ?

Par Clément Brown

OTTAWA. — Le fait que, dans le préambule de son programme, le Nouveau parti ait refusé de se proclamer ouvertement socialiste, est symptomatique de la pensée du mouvement. Toutefois, si le Nouveau parti consent à conserver à l'entreprise privée une place dans les structures économiques du Canada, il se prononce avec tant de force en faveur de la planification étatique qu'on doit lui reconnaître, à tout le moins, des traits socialistes. Son dirigisme se veut radical, avec une doctrine interventionniste qui n'emprunte rien au libéralisme. Peut-être, après tout, les congressistes sont-ils des messieurs Jourdain de la politique : ils font du socialisme sans le savoir. Peut-être aussi sont-ils tout simplement des libéraux sans le vouloir. Une chose est sûre : le Nouveau parti n'adhère en rien au marxisme. Il pourrait tout aussi bien se proclamer néo-capitaliste que néo-socialiste, si l'on prend pour acquis que les deux courants idéologiques de droite et de gauche doivent un jour se rencontrer quelque part au centre.

Les observateurs qui ont "couvert" le ralliement libéral de janvier ne peuvent manquer de faire des comparaisons entre les deux congrès. En fait, nous avons personnellement trouvé autant de radicalisme, sinon plus, chez les libéraux que chez les néo-démocrates.

Un de nos confrères de langue anglaise, qui n'est pas défavorable, loin de là, au Nouveau parti, se demandait plaisamment si les néo-démocrates ne sont pas des libéraux tardés alors que les libéraux seraient des socialistes pressés. Le fait est que la définition du socialisme qu'en donne le Nouveau parti n'a rien qui fasse hurler de joie les collectivistes. La réforme sociale préconisée est une réforme de socialistes en pantoufles. Ce socialisme est plus qu'édulcoré, il est émasculé.

Jusqu'à présent, (troisième journée du congrès), la différence essentielle qu'on peut déceler entre les libéraux et les néo-démocrates se trouve dans la promesse du Nouveau parti de

recourir à la socialisation, si nécessaire, et dans celle des libéraux, de ne pas recourir à la socialisation, si possible. L'écart est mince. Si M. John Diefenbaker veut véritablement faire de sa prochaine campagne électorale une croisade de l'entreprise privée contre le socialisme, il devra s'inventer des socialistes de sa propre farine. Ceux du Nouveau parti sont de tout repos pour la majorité des bourgeois que nous sommes.

Une chose qui étonne, c'est l'absence de jeunes et la modicité de leur apport aux délibérations. Si ce phénomène a quelque relation avec l'état réel des effectifs du Nouveau parti, ce peut être un indice grave pour l'avenir. Certes, il y a des jeunes — et aussi un nombre considérable de femmes. Toutefois, la grande majorité des cadres est formée de personnes d'âge mûr, qui sont du PSD, du CTC ou des clubs NP. Cela veut dire que le Nouveau parti, en représentation, au congrès de fondation, est fondamentalement différent de ce que seront les délégations aux futures réunions. Le mutisme prononcé des jeunes est peut-être aussi le résultat d'une situation assez particulière, puisque le programme du Nouveau parti a été laborieusement étudié pendant de longs mois avant d'être soumis aux délégués des trois mouvements constituants. A ce stade préliminaire, la participation des jeunes a probablement été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est au congrès de fondation.

Observé du dehors, cependant, le congrès donne une impression de vide quelque part dans ses structures et cela provient précisément du silence des jeunes.

Il faut espérer que ces derniers se feront plus loquaces. Peut-être le seront-ils quand on abordera les problèmes de l'éducation, de la sécurité, de la défense nationale, de la politique extérieure. Mais qu'ils n'aient point pris part aux discussions sur le préambule et le chapitre du plein emploi, qu'aucun d'entre eux ne se soit levé pour se proclamer ouvertement socialiste, puisqu'on se prétend socialiste en plusieurs milieux, a de quoi étonner et désenchanter tous ceux qui attendent, du Nouveau parti, une option véritable et fondamentale contre les partis du centre et de la droite.

Au ralliement libéral, ce sont les jeunes qui ont été les plus ardents dans les délibérations. Ils ont même causé à la direction du parti quelque embarras humiliaires. Rétrospectivement et comparativement, cependant, cela devient réconfortant pour M. Lester B. Pearson.

Il peut y avoir une autre raison pour expliquer la rareté relative du mutisme des jeunes néo-démocrates. Les cadres du parti sont en pleine formation; les cercles de jeunes sont encore peu nombreux. Peut-être les lendemains du congrès nous en fourniront-ils une pleine floraison. Toutefois, présentement, on ne peut que remarquer l'absence de jeunes Turcs prêts à se bagarrer pour un mot et pour une idée.

Le souci de gains électoraux immédiats a probablement amené le Nouveau parti à se donner ce caractère mi-socialiste mi-capitaliste qui donne des gâches à tous et n'en fournit à personne. Que ce soit aux dépens de l'idéologie socialiste, on ne peut que le regretter, si tant est que le Nouveau parti se considère socialiste et le considère salutaire. De la marche du congrès jusqu'à présent, on ne peut que conclure : nous voici au Canada avec trois partis du centre, plus ou moins empliés les uns sur les autres. C'est un de trop.

Le Québec : un fédéralisme...

(Suite de la première page)

Le Nouveau parti proclame formellement sa foi dans un régime fédéral, le seul qui puisse assurer l'épanouissement conjoint des deux nations qui se sont associées primitivement en vue de former la société canadienne, ainsi que l'épanouissement des autres groupes ethniques qui se sont plus tard établis au Canada. La constitution du Canada garantit en particulier le maintien de l'identité nationale des Canadiens français et l'expansion de leur culture. Le Nouveau parti maintiendra et respectera entièrement ces garanties. Le fédéralisme canadien doit assurer la protection des droits culturels, religieux et démocratiques, permettre une expansion vigoureuse et équilibrée du pays en général, et assurer l'autonomie provinciale. Le Nouveau parti croit que la planification sociale et économique doit être le résultat d'une action concertée à tous les échelons de gouvernement. Il compte donc sur une étroite collaboration entre les gouvernements responsables afin de coordonner les plans et l'administration et afin d'établir des normes canadiennes minimales.

Pour que le fédéralisme soit une réalité aussi bien qu'un principe juridique, chaque gouvernement doit contrôler des fonds suffisants pour lui permettre de s'acquiescer de ses responsabilités d'ordre constitutionnel. Une des fonctions fondamentales du gouvernement fédéral est, certes, de répartir les richesses et le revenu, en collaboration avec les provinces, afin que celles-ci aient à leur disposition des moyens comparables de s'acquiescer de leurs obligations d'ordre constitutionnel. Le Nouveau parti croit qu'un régime fédéral, les subventions de péréquation, la meilleure façon d'atteindre cet objectif. On doit donc avoir recours plus fréquemment à des subventions sans condition de cette nature, et ces subventions devraient éventuellement remplacer les subventions conditionnelles. Le Nouveau parti cherchera donc constamment à obtenir la participation conjointe du gouvernement fédéral et des provinces en vue de financer des programmes visant au bien-être général des Canadiens, mais il verra à ce que cette participation soit le résultat de négociations et de consultations libres entre les gouvernements et non le produit d'une décision fédérale unilatérale.

Il croit, en outre, que toute province devrait être libre de rester à l'écart de ces programmes conjoints, mais que, ce faisant, elle ne retarderait pas la mise en œuvre des plans des autres provinces et du gouvernement fédéral. Cependant, dans les domaines touchant l'éducation, la langue et autres droits constitutionnels prévus dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, toute province qui ne participe pas à un programme

me conjoint ne renoncera pas à son droit à une part équivalente des fonds.

Le programme reconnaît d'ailleurs que dans chaque province, les partis provinciaux élaboreront démocratiquement un programme adapté à leurs aspirations et à leurs besoins particuliers. Le Nouveau parti confiera à un ministre le soin d'établir les relations avec les autres provinces afin de coordonner les travaux des commissions et organismes conjoints et d'agir comme secrétaire général.

M. Gérard Picard a dit qu'il endossait les recommandations du comité du programme et il a demandé aux délégués des autres provinces de ne pas se scandaliser de voir les délégués du Québec insister tellement sur ce point.

Il a dit que depuis 1867 la constitution n'a pas toujours été respectée par le gouvernement fédéral et que certains des droits des provinces ont été foulés. Il a déclaré que c'est seulement dans le Québec que les droits des minorités ont été respectés. Il dit que les délégués des autres provinces ne doivent donc pas s'étonner de voir les représentants du Québec défendre leurs droits avec un tel acharnement.

M. Jean Gérin-Lajoie, du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique, a dit que l'un des problèmes majeurs, est de faire cesser les injustices dont certaines portions des citoyens du Canada sont les victimes.

Il a ajouté que tous les Canadiens devraient se donner la main pour faire disparaître les éléments de dissension qui existent entre les deux grandes nations qui forment le Canada.

M. Michel Chartrand a dit que dans la province de Québec, tout le monde veut la démocratie, tout le monde veut faire disparaître le chômage, mais

Douglas conserve l'avance...

(Suite de la première page)

remplacer partout où il se trouve dans le programme et la constitution, le mot "national" par "fédéral", lui a valu des votes additionnels chez les délégués de la province de Québec. Nul ne peut dire toutefois si cette intervention ne lui coûtera pas des votes chez les délégués des autres provinces.

Il est à remarquer que M. Douglas, qui se trouvait absent de la salle du congrès lorsque fut discutée cette résolution, n'a pas pris de position officielle sur le sujet. On affirme cependant que M. Douglas a déclaré que s'il y avait discussion sur le sujet lorsque le comité de la constitution présentera de nouvelles recommandations sur le sujet, il appuiera la résolution québécoise.

Quant à la délégation du Québec, tout indique qu'elle votera majoritairement en faveur de M. Argue, mais la division est grande sur le sujet. Des sondages indiquent que la plupart des syndicalistes affiliés à la FTQ et au CTC appuieront cependant M. Douglas, dans une proportion d'au moins 80 pour cent.

D'autre part, les membres du PSD, M. Michel Chartrand en tête, qui a été d'ailleurs le second de M. Argue, lors de la mise en nomination, appuieront surtout M. Argue.

Hier soir, les deux candidats ont prononcé leur discours d'acceptation et lancé leur appel aux délégués, à 8h30; ces allocutions ont été transmises sur les réseaux de télévision à travers le pays.

Les délégués voteront au scrutin au cours de l'avant-midi, mais les résultats ne seront connus qu'au soir, à 8h30, ce soir, alors que les bulletins de vote seront comptés et qu'au milieu de l'après-midi, la séance, qui sera entièrement télévisée.

Moins de la moitié des délégués favorise le nom: Nouveau parti

OTTAWA. — Le comité de la constitution du Nouveau parti a reçu comme mandat de soumettre à l'assemblée générale un nouveau choix entre quatre appellations différentes pour le nouveau mouvement politique canadien.

La recommandation du comité à l'effet que l'on adopte le nom de Nouveau parti a rencontré de l'opposition dans nombre de milieux. Si l'on tient compte de la consultation conduite parmi les délégués, on constate que, sur les 1,452 ré-échantillons qui se sont prononcés, 838 ont choisi un autre nom que celui de Nouveau parti endossé par 614 délégués.

Le comité de la constitution, qui avait recommandé

d'adopter le nom de Nouveau parti, a reçu comme instruction de soumettre les délégués sur quatre appellations différentes: Nouveau parti, Nouveau parti Démocratique, Parti Social-Démocrate et Parti Démocrate Canadien. Les congressistes seront donc consultés sur leurs préférences quant à la nouvelle désignation.

Le scrutin non officiel conduit parmi les délégués avait donné le résultat suivant:

Nouveau parti, 614; Nouveau parti Démocratique, 327; Parti Social-Démocrate, 164; Parti Démocrate Canadien, 156;

Parti Démocrate Socialiste, 76; Nouveau Parti du Commonwealth, 46; Fédération Coopérative du Commonwealth (CCF-PSD), 38; Autres, 29.

Nombre total des bulletins déposés, 1452.

Devant le caractère incertain des résultats et surtout devant la nécessité de définir le mouvement en face des autres partis, le congrès du Nouveau parti a donné instruction au comité de la constitution de consulter les délégués sur les préférences entre les quatre désignations ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages.

Le NP endosse le principe de la décentralisation de l'organisation

OTTAWA (DNC) — Les congressistes du Nouveau parti ont endossé hier les recommandations du comité d'organisation en vue de décentraliser l'organisation du Nouveau parti en tenant compte de l'aspect fédéraliste du pays. Ils ont également décidé de favoriser la participation de tous les groupements intéressés et de lancer une campagne auprès de tous les groupements, de toutes les associations, syndicats, coopératives, organisations de fermiers, tout en prenant soin d'écarter l'affiliation des communistes ou de ceux qui sont réputés comme tels.

Certaines interventions réclamant le droit pour toute personne ou toute organisation de s'affilier au Nouveau parti ont été rejetées par la très grande majorité des délégués présents.

Plusieurs résolutions réclamant la fondation d'un journal national, le choix d'un slogan, l'établissement d'un bureau de recherche, le salaire et les dépenses des dirigeants fédéraux, ont été référées au conseil fédéral qui siégera vendredi après-midi.

Argue: appel aux...

(Suite de la première page)

Juste répartition des hauts postes du fonctionnarisme fédéral entre les deux grandes nations qui composent le pays. Il a également rappelé ses interventions en faveur de l'établissement de postes radiophoniques français dans les provinces de l'Ouest.

S'adressant particulièrement aux syndicalistes, M. Argue n'a pas manqué de rappeler qu'il avait été à l'origine de la décision du gouvernement d'accorder un traitement plus équitable aux syndicaux de fonctionnaires provinciaux et il a déclaré que les fonctionnaires, sous son gouvernement, auront l'entière liberté d'exercer leur rôle de syndicalistes.

S'adressant ensuite aux délégués représentant les fermiers, il a dit qu'il représentait depuis 14 ans une circonscription agricole de la Saskatchewan et qu'il connaissait les problèmes des fermiers parce qu'il les avait vécus sur la ferme paternelle.

M. Argue a aussi fait état de ses services parlementaires, de son expérience sur la colline fédérale et a rappelé l'appui qu'il a toujours apporté à la cause de la démocratie et du socialisme démocratique.

Parlant du problème économique, M. Argue a déclaré que la richesse est concentrée dans les mains de quelques-uns qui disposent des moyens d'exploiter la population au moyen de fixation arbitraire des prix.

Il a dit que la propriété publique, la propriété par le peuple des richesses du pays devaient constituer un instrument essentiel pour le nouveau parti de redonner au peuple la maîtrise de son économie.

Parlant ensuite en français, il a dit que le Nouveau parti est une expression authentique du peuple du Canada.

Il reconnaît que l'origine de notre pays remonte aux nations française et anglaise. Le Nouveau parti a la détermination d'édifier un Canada uni grâce au développement de la nature binationnelle particulière à notre pays.

Notre parlement n'a pas encore reconnu les droits du Canada français.

Pour favoriser la reconnaissance des droits égaux des francophones et des anglophones, l'ai toujours demandé qu'on accorde un plus grand nombre de postes aux Canadiens français dans les services de l'Etat.

J'ai demandé qu'on forme une équipe de professeurs pour enseigner le français aux fonctionnaires de langue anglaise et l'anglais aux fonctionnaires de langue française.

J'ai fait campagne en faveur d'un poste de télévision français dans les Prairies; j'ai reçu maintes lettres de remerciement de membres du clergé, d'avocats et de simples citoyens.

Je suis le député qui a émis l'idée qu'on receive dans les universités canadiennes-françaises des étudiants des collectivités françaises de l'Asie et de l'Afrique: c'est maintenant une réalité.

A titre de chef du P.S.D., j'étais résolu à mettre le P.S.D. à l'avant-garde pour la reconnaissance des droits du Canada français. Je crois l'avoir fait.

M. Argue, on le voit, a lancé un appel à tous les groupements qui composent le congrès de fondation du Nouveau parti, et il a visiblement tenté d'emporter l'adhésion de la délégation québécoise. Rappelons que mardi, il avait appuyé les revendications des délégués de la province de Québec quant aux changements à apporter à la constitution et au programme dans le but de faire disparaître toute allusion à la "nation canadienne" et de remplacer le mot "national" par celui de "fédéral" partout où il se trouve dans le programme de la constitution.

Les délégués ont cependant adopté sans voix dissidente, l'affiliation du Nouveau parti à l'Internationale socialiste.

L'organisation

Le congrès a autorisé la direction du parti à faire préparer et distribuer une brochure bilingue qui exposera la structure et le fonctionnement d'une organisation modèle sur le plan des circonscriptions électorales.

Le maximum d'autonomie sera reconnu dans les circonscriptions et au niveau provincial pour une plus grande efficacité. Les conseils fédéraux et provinciaux auront la responsabilité de guider, d'aider, d'orienter l'organisation dans les circonscriptions.

L'affiliation

C'est le conseil fédéral qui aura la tâche de trouver les moyens d'obtenir la participation de tous les membres des groupements affiliés au parti, à tous les niveaux, tout en sauvegardant l'autonomie provinciale.

Il encouragera aussi l'affiliation de tous les groupes intéressés, les syndicats de travailleurs, les associations agricoles, les coopératives, les groupements ethniques, les associations professionnelles et les autres groupements ayant des vues libérales. Une importance capitale sera accordée à l'affiliation des syndicats de travailleurs et à l'éducation des membres des syndicats concernant la politique, le programme du Nouveau parti.

Il a également été résolu que des plans précis soient tracés pour obtenir le plus d'appuis possibles dans tous les secteurs de la population, surtout des groupements agricoles, ouvriers, coopératifs, ethniques, professionnels et des petites entreprises qui, pour différentes raisons, sont incapables de s'affilier à titre de syndicats ou d'associations.

Le Nouveau parti verra également à diffuser ses processus et ses rapports à toutes les organisations provinciales; celles-ci devront prendre des mesures analogues pour diffuser ces informations dans les organisations locales.

Les Canadiens...

(Suite de la première page)

à canaliser les capitaux des compagnies d'assurance, des institutions de gestion et d'autres compagnies du même genre.

Voici comment le Nouveau parti se propose de recouvrer les capitaux nécessaires pour remettre l'économie canadienne aux mains des Canadiens: en augmentant les impôts sur les profits des compagnies; en abaissant les montants excessifs sur les dégrèvements pour la dépréciation et l'usure, en limitant les dégrèvements sur la publicité; en décrétant un impôt sur les bénéfices de capital.

D'autre part, les structures de l'impôt seront réformées comme suit: allègement du fardeau des impositions aux plus bas échelons des revenus, abolition des exemptions spéciales dont bénéficient les personnes retirant des dividendes des compagnies; contrôle rigoureux des allocations de dépenses et autres stratagèmes visant à déjouer le fisc, finalement suppression de l'impôt à la vente et de la taxe d'accise spéciale sur les articles de nécessité vitale.

Les consommateurs

En fin de journée, les délégués ont étudié un plan visant à protéger les consommateurs. Le Nouveau parti se propose de protéger les consommateurs contre les méthodes de vente malhonnêtes, le trucage publicitaire et les produits surfaits et de mauvaise qualité. Il entend exercer une vigilance particulière vis-à-vis des produits alimentaires et pharmaceutiques et prendra les mesures nécessaires pour empêcher l'industrie pharmaceutique d'abuser du public et revisera la loi des brevets chaque fois que cela sera nécessaire. Il autorisera par brevet la fabrication des médicaments essentiels et en socialisera la production si nécessaire. Il insistera pour que les médicaments soient vendus sous leur nom générique ou chimique puisqu'ils coûtent alors moins cher aux consommateurs que sous le nom commercial.

Tunis accepterait...

(Suite de la première page)

esprit et à faire valoir qu'il est inutile de convoquer l'Assemblée générale, qu'un tel geste en irritant davantage la France rendrait encore plus difficile un règlement du problème de Bizerte.

Douglas: il faut un...

(Suite de la première page)

di-verse et provenant de tous les milieux géographiques. Il a reproché à certains organes d'information d'avoir fait croire que le parti sera sous la férule de certains groupes ethniques. Pour ma part, a-t-il dit, je ne suis le jour d'aucun secteur du parti et je ne pourrais pas que tel ou tel groupe domine.

Reposant le qualificatif de droitisiste que certains lui imputent, et sa certaine tiédeur à l'égard des nationalisations, il a dit que son gouvernement de la Saskatchewan a établi un plus grand nombre d'entreprises publiques que tout autre gouvernement. Il a ajouté qu'il n'était plus le temps de discuter de droite ou de gauche mais d'unir les forces de tous pour accomplir la tâche qui attend le parti.

LE PROGRAMME

Parlant du programme que se donne le parti, M. Douglas a affirmé que la population canadienne entend mettre fin à la dictature économique qui asservit la conduite des affaires à l'intérêt des institutions qui détiennent la richesse du Canada. Il a précisé que le parti devait offrir un programme qui mettrait fin une fois pour toutes à la pauvreté au Canada.

Parlant de la situation internationale, M. Douglas a dit que le problème le plus important est de découvrir un autre moyen que la guerre pour régler les différends entre les pays. Il a affirmé que le Canada est en mesure de jouer un rôle de premier plan pour l'établissement de la paix mondiale à cause des liens qui unissent le Canada aux plus anciennes civilisations.

Il a rejeté l'idée de tolérer des armes atomiques sur notre territoire mais il n'accepte pas non plus la politique de l'isolement. Enfin, il a dit que le Canada doit appuyer tout effort qui tend à l'établissement d'un système de sécurité collective fondé sur le respect du droit et s'opposer à toute tentative de recourir à la force pour régler les problèmes entre les nations.

LA DEMOCRATIE

Il a dit que le parti doit s'appliquer à forger un instrument d'action politique qui fasse naître au pays une démocratie véritable. Les ressources financières dont disposent les vieux partis politiques ne s'effraient pas quand les gens qui composent le Nouveau parti sont prêts à faire les sacrifices qu'impose la lutte aux gros bonnets de la finance, a-t-il précisé.

Il a dit que les discours ne suffisent pas cependant et que le parti devra mettre sur pied des organisations de comités efficaces et se choisir des candidats jeunes et entreprenants.

Il a précisé qu'il ne se cherche pas un emploi et qu'il ne s'agit pas de savoir s'il est plus populaire que M. Argue. Selon M. Douglas, il faut simplement prendre une décision et choisir entre les deux candidats en présence celui qui a les meilleures chances de mener le parti à la victoire et d'ouvrir des horizons nouveaux au peuple canadien.

Il a affirmé que si M. Argue est choisi, il lui fournira sa collaboration et son appui le plus complet. S'il est choisi chef du parti, il fera tout ce qui est humainement possible pour mener le parti à la victoire et établir pour les Canadiens une société plus juste et plus humaine.

Les candidats du Québec au conseil fédéral du NP

OTTAWA (DNC) — La délégation québécoise a choisi hier les candidats qu'elle présentera et appuiera aux divers postes de la direction du Nouveau parti. La décision a été prise au cours de deux caucus à huis clos de tous les délégués du Québec d'une part et de tous les syndicalistes affiliés au CTC, d'autre part.

La délégation a décidé d'appuyer unanimement M. Michel Oliver, au poste de président du parti. M. Gérard Picard a également reçu l'appui unanime de tous les délégués au poste de co-président.

La délégation des syndiqués de la province de Québec a également appuyé la nomination de M. Roméo Mathieu au poste de vice-président fédéral, et il représentera les syndicalistes.

Les autres membres du comité fédéral qu'appuiera la province de Québec sont M. Réginald Belvert, Gilles Rochette et René Ménard. Ces derniers représenteront la province de Québec dans le Conseil fédéral.

M. Jean Lesage...

(Suite de la page 12)

plutôt, elle se rend compte qu'elle n'est plus surveillée par ceux auxquels elle est responsable de ses actions.

C'est alors, dit M. Lesage, que le danger des abus apparaît. Le parti au pouvoir, surtout si l'on n'est pas profondément convaincu de la valeur de la démocratie, tend à venir à bout de tous les obstacles qui se dressent devant le parti et le gouvernement. Si cela arrive, le favoritisme, le népotisme, l'usage de l'influence et des mesures arbitraires s'installent tout naturellement, et la cause de la démocratie véritable perd du terrain.

Pourquoi nous avons des douleurs

— et comment les traiter!

La plupart de nos douleurs et courbatures sont causées par un spasme musculaire, déclare le Dr Travell, la première femme à occuper le poste de "médecin de la Maison Blanche". Dans SELECTION du Reader's Digest d'août elle vous parle de ses propres techniques pour soulager la douleur et vous indique la meilleure façon de prendre soin de vos muscles. Achetez SELECTION aujourd'hui!

LIBRAIRIE FLAMMARION PARIS • MONTREAL

Nous informons notre aimable clientèle, qu'à partir de ce jour, nous serons ouverts le jeudi soir au lieu du vendredi et, ceci jusqu'au mois de septembre.

1243, RUE UNIVERSITE
Tél.: UN. 6-6381
MONTREAL



FRAIS PECHE DANS LA BAIE
BATTU PAR LA MER
LE HOMARD EST
PLEIN DE VIE

Le chef le pèse avec minutie: au Candlelight, rien n'est plus important que les fruits de mer... steaks de haut goût... et vieux vins.
Dîner d'hommes d'affaires à partir de 1.65
Danse en dinant et réveillon de minuit
Artistes tous les soirs en haut, au Carrefour

Candlelight
7965, BOUL. DECARIE RE. 1-8202

REPONDANT AUX DIX-NEUF PRINCIPALES QUESTIONS QUE LE PUBLIC SE POSAIT



Gratuité scolaire: M. Gérin-Lajoie fournit des explications précises

QUEBEC (DNC) — Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a remis, hier après-midi, aux membres de la tribune de la presse du Parlement, une série de réponses aux différentes questions qui sont le plus fréquemment posées à son ministère par les parents et les institutions d'enseignement.

Après avoir posé le principe que tous les jeunes ont droit à la gratuité de l'enseignement jusqu'au niveau secondaire, M. Gérin-Lajoie a ajouté une précision: les commissions scolaires sont tenues de payer le compte des institutions d'enseignement secondaire sur réception, mais il suggère que ce paiement soit fait en deux versements, soit en novembre et en avril qui sont les deux mois où le gouvernement fait la remise de ses subventions aux commissions scolaires.

Voici la liste des 19 réponses du ministre de la jeunesse aux différentes questions posées depuis quelque temps à son ministère:

1ère Q. — Les commissions scolaires qui dispensent dans leurs écoles l'enseignement secondaire de la 8e à la 11e année, ou des éléments latins à la 11e, peuvent-elles refuser de payer l'allocation réclamée par les parents qui préfèrent envoyer leurs enfants dans une institution privée?

R. — Non. Les parents ont l'entière liberté de choisir l'école que fréquentent leurs enfants et la commission scolaire ne peut refuser, même si elle dispense dans ses écoles le même enseignement que l'institution privée.

2e Q. — La commission scolaire est-elle obligée de verser cette allocation à tout collège classique ou institution secondaire indépendante?

R. — Non. Il faut que l'institution secondaire indépendante soit reconnue par l'un des deux comités (catholique ou protestant) du Conseil de l'instruction publique.

3e Q. — La commission scolaire doit-elle verser une somme de \$200,00?

R. — Non. Ce montant de \$200,00 est un maximum prévu par la loi. Si les frais de scolarité ne sont, par exemple, que de \$100, la commission scolaire ne versera que \$100.

4e Q. — Si les frais sont supérieurs à \$200, ce sont les parents qui doivent combler la différence.

5e Q. — Une commission scolaire est-elle obligée de défrayer le transport des élèves?

R. — Elle n'a aucune obligation, mais trouve un intérêt à le faire puisque 75 p.c. du montant déboursé lui sera remboursé par le gouvernement.

6e Q. — La commission scolaire doit-elle payer le prix des livres de classe pour les élèves soumis à sa juridiction qui fréquentent un collège ou une institution indépendante?

R. — Oui. La commission scolaire versera une allocation de \$12 à l'institution pour les livres de classe mais seulement si cette institution les distribue gratuitement aux élèves. Autrement, la commission scolaire n'a pas le droit de payer les livres.

7e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

8e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

9e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

10e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

11e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

12e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

13e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

14e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

15e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

16e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

17e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

18e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

19e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

20e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

21e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

22e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

23e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

24e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

25e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

26e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

27e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

28e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

29e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

30e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

31e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

32e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

33e Q. — Est-il vrai que les enfants peuvent être inscrits dans les institutions privées par l'intermédiaire des écoles publiques?

R. — Non. Ce sont les parents qui doivent faire admettre leurs enfants dans les institutions privées.

34e Q. — Comment les parents peuvent-ils bénéficier de l'allocation pour frais d'inscription et de scolarité?

R. — Ils doivent la demander au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire en utilisant les deux formulaires que leur fournira le collège ou l'institution indépendante où leurs enfants sont admis. Cette demande doit être faite avant le 15 août.

Enquête préliminaire mercredi prochain de trois agents de police

Trois agents de la Sûreté municipale ont comparu hier sous sept chefs d'accusation de vol avec effraction et de recel de marchandises. Les prévenus sont les agents Fernand Archambault, 32 ans; Marcel Beauchamp, 31 ans et Louis Hain, 30 ans; de même que Roch Archambault, de Ste-Thérèse, garagiste, frère de l'agent Archambault. Un cinquième comparu, Gaston de la Sablonnière, agriculteur, de Ste-Scholastique. Il a été trouvé en possession d'un véhicule "jeep", d'une valeur de \$400, appartenant au Service de la voirie de la Cité.

L'enquête préliminaire des prévenus aura lieu mercredi prochain, le 8 août. Ils seront confinés aux cellules jusqu'à ce qu'un cautionnement de \$5,000 sur la propriété soit versé. Les trois agents, tous membres d'une patrouille de radio-police dans le quartier Ahuntsic, poste No 20, angle Lajeunesse et boulevard Gouin, ont été suspendus.

"L'INSTITUTEUR FACE AUX EXIGENCES MODERNES"

La C.I.C. tiendra son 11e congrès du 27 au 31 août

Le président de l'Union mondiale des enseignants catholiques, M. Albert Van Den Bergh, viendra tout spécialement de Belgique pour prononcer une causerie lors de la séance d'ouverture du 11e congrès de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse, le président de la C.I.C., M. Leopold Garant. M. Garant a précisé que le congrès se déroulera à l'hôtel Reine Elisabeth, à Montréal du 27 au 31 août prochain.

M. Van Den Bergh fera porter sa conférence sur le thème même du congrès: "L'instituteur face aux exigences modernes". Cette séance inaugurale sera suivie de la présidence d'honneur du surintendant du Département de l'instruction publique, M. Omer-Jules Desautels. Elle aura lieu à 8 h., dimanche soir, le 27 août.

M. Garant a signalé qu'il s'attend à ce qu'environ 800 délégués participent à ces assises; ces délégués représenteront 180 associations et 22 fédérations d'instituteurs.

Un grand banquet, tenu le jeudi soir, clamera le congrès. Ce banquet aura lieu sous la présidence d'honneur conjointe de Son Excellence le cardinal Paul-Emile Léger et du ministre provincial de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie.

L'Assemblée générale annuelle de la Corporation se tiendra lundi matin, le 28 août. Au cours de l'après-midi, M. Richard Joly prononcera une conférence sur "Les exigences culturelles des instituteurs des temps modernes" et M. l'abbé Jean St-Louis en prononcera une autre sur "Les exigences du milieu social moderne".

Capital canadien accru dans une aluminerie au Japon

Aluminium Limited a annoncé hier une participation accrue de \$4,400,000, l'entreprise Nippon Light Metal Co., Ltd., le principal producteur d'aluminium au Japon. La société canadienne possède déjà 50 p.c. du capital de \$100,000,000, de Nippon Light Metal. Les actionnaires japonais souscriront également \$4,400,000, de sorte que les investissements canadiens dans l'aluminerie japonaise demeureront de 50 p.c. Aluminium Limited a des intérêts communs avec la société Nippon depuis 1953; les Canadiens ont contribué à la reconstruction et à la modernisation des usines et des laminoirs de Nippon Light Metal, dont la production, 96,000 tonnes par année, est la moitié de la production totale d'aluminium au Japon. Aluminium Ltd. possède également 50 p.c. du capital de Tokyo Aluminium K.K., l'un des principaux producteurs japonais de feuillard, de plaques et d'aluminium en pâte. Le Japon a importé en 1960, 15,000 tonnes d'aluminium brut, du Canada.



M. Albert Van Den Bergh

Le mercredi matin, à 8 h. 30, en la cathédrale, M. l'abbé Jean-Marie Garant célébrera une messe pour les congressistes. M. l'abbé Charles Mathieu prononcera le sermon de circonstance.

Deux conférences seront prononcées lors d'une séance d'étude, tenue au cours de l'après-midi, le mardi: M. Jean-Real Cardin, professeur à l'Université Laval, parlera des "Exigences des temps modernes en regard de l'organisation professionnelle", tandis que la rév. M. Ste-Aurèle, secrétaire de la Fédération des enseignants, traitera des "Exigences pédagogiques et techniques du métier".

Le mercredi matin, 30 août, les délégués se diviseront en trois commissions: écoles élémentaires, écoles secondaires et formation professionnelle. Une réunion générale des délégués aura lieu durant l'après-midi: on y étudiera le projet de mémoire de la C.I.C. à la Commission royale d'enquête sur l'éducation.

La dernière journée du congrès sera consacrée à l'adoption des vœux, aux élections et au banquet de clôture.

Le premier ministre à Prince Albert, vendredi

OTTAWA. — Le premier ministre et Mme Diefenbaker ont quitté Ottawa par train hier soir, pour entreprendre une visite de dix jours dans la région de Prince-Albert, ville natale de M. Diefenbaker, en Saskatchewan. Ils sont attendus à Prince-Albert à 6 h. 30, vendredi matin. Tous deux rentreront dans la capitale le 11 août. M. Diefenbaker prononcera peut-être quelques allocutions, mais demeurera presque continuellement à Prince-Albert.

DES INGENIEURS DE PARIS A MONTREAL

Métro: l'administration aurait entamé des pourparlers avec le CN

Le directeur et deux ingénieurs du métro de Paris sont arrivés hier à Montréal. Ils ont été accueillis par le maire Jean Drapeau avec qui ils auront ce matin d'importants entretiens. Les ingénieurs étudieront également avec les hauts fonctionnaires de l'hôtel de ville le projet du futur métro et se rendront à certains endroits névralgiques du futur itinéraire.

D'autre part à l'hôtel de ville, on répète, que des discussions officielles auraient été entamées avec les autorités des Chemins de fer nationaux au sujet d'un projet de service de transport en commun sous le tunnel Mont-Royal entre la gare centrale et le nord de la ville.

Les Chemins de fer nationaux ont mis en service des trains électriques sur cette voie, il y a plusieurs années mais, sauf aux heures d'affluence, ces trains ne roulent qu'aux demi-heures et ne sont pas construits pour faire monter et descendre les voyageurs rapidement.

L'autre prochain, les trois plus hauts édifices de Montréal, deux sont les plus hauts du Commonwealth, seront ouverts. Ces édifices se trouvent à portée de la gare centrale sur le boulevard Dorchester. On s'attend que 22,000 personnes de plus travailleront tous les jours dans ce coin de Montréal déjà congestionné.

Le maire Jean Drapeau a dit que son administration projette de construire deux autres voies souterraines, l'une en direction est-ouest et l'autre, nord-sud, les deux ayant une longueur totale de 15 milles. Aucune date, cependant, n'a encore été fixée pour le début des travaux.

Une nouvelle méthode de l'enseignement du français aux étrangers, méthode qui repose sur des données psychologiques, est actuellement mise au point à l'université de Montréal. Une première démonstration en a été faite à la presse, hier, par Mme Irène Vachon-Spika, chargée d'enseignement à la section linguistique de la Faculté des Lettres.

Des méthodes similaires, appliquées à la chimie, aux mathématiques et à la physique, ont donné, aux Etats-Unis, d'excellents résultats. L'expérience montre, par exemple, que l'élève assimile deux fois plus vite un programme déterminé que s'il suivait un enseignement traditionnel.

Dans le domaine linguistique, en particulier dans l'enseignement du français, cette nouvelle méthode en est ce pendant à ses premiers pas, et Mme Vachon-Spika, grâce à une bourse du Conseil des Arts et à l'université de Montréal, pourra, dans les deux ou trois années qui viennent, la mettre entièrement sur pied.

La difficulté majeure réside dans le fait qu'il est nécessaire de découvrir les principes de base de la langue française et de les intégrer à un cours rédigé à l'avance et dans lequel l'enseignant détermine ce qu'il veut enseigner en quelque sorte mécaniquement.

Ce cours demandera de la part de l'élève une attention de chaque instant et l'obligera à participer directement à chaque leçon: il ne pourra passer à la leçon suivante s'il n'a pas parfaitement compris la précédente. L'élève doit répondre au fur et à mesure et s'il bute sur une difficulté, il s'en rendra compte immédiatement.

Aux Etats-Unis, où cette nouvelle méthode est utilisée dans certains domaines, des machines électroniques contrôlent chaque élève qui ne peut passer à l'exercice

de la gratuité, ils ont droit de demander une bourse.

17e Q. — A quelles conditions les parents peuvent-ils recevoir l'allocation de \$10,00 par mois pour leurs enfants aux études?

R. — Cette allocation n'est accordée que pour les enfants de 16 et 17 ans qui sont aux études, et seulement pendant les 10 mois de l'année scolaire. Les parents doivent en faire la demande à la Commission des allocations scolaires, hôtel du gouvernement, Québec.

18e Q. — Qu'advient-il des enfants, dans les centres non organisés au point de vue scolaire, qui fréquentent une institution indépendante reconnue ou l'école d'une commission scolaire voisine?

R. — C'est le Département de l'instruction publique qui remplit alors le rôle de la commission scolaire et qui paie les frais de l'éducation des enfants.

19e Q. — Une commission scolaire est-elle responsable des enfants indiens qui étudient dans ses écoles?

R. — Non. L'instruction des enfants indiens relève du ministère fédéral de la citoyenneté et de l'immigration.

QUATORZE IMMEUBLES DETRUIITS

Village envahi et ravagé par un feu de forêt, à Terre-Neuve

SAINT-JEAN, Terre-Neuve. — Des hommes harassés continuaient hier de combattre sans relâche les feux de forêt qui ont envahi la rue principale du petit village de Brownsdale, sur les bords de la baie de la Trinité.

Au dernier relevé, 14 immeubles avaient été détruits, dont cinq maisons privées, une salle de réunion et huit granges.

Les flammes, activées par des vents de vingt milles à l'heure, continuaient de faire rage dans des immeubles encastrés par d'autres édifices sur lesquels ils déversaient des tonnes et des tonnes d'eau. Les tisons emportés des brisiers venaient brûler le visage des pompiers volontaires, déjà aux prises avec les effets d'une fumée très dense.

La seule chose qui épargnera la destruction de toutes les soixante maisons du village, selon les autorités, c'est le vaste espace qui sépare chacune des maisons.

Toute la journée, des flammes ont tourbillonné près d'une école neuve et d'autres immeubles, mais les pompiers volontaires ont réussi à les repousser malgré une chaleur d'enfer.

Il ne s'agit là que d'un des vingt feux qui dévastent présentement les forêts de la province.

EN SUISSE, 18 MORTS

Un autobus occupé par des Américains plonge dans le lac de Lucerne

LUCERNE. — Un autobus qu'occupaient 38 personnes, la plupart des Américains, a plongé dans le lac de Lucerne, hier, il y a 30 survivants. L'un d'eux, le guide Hans Gug, a précisé qu'un camion-remorque a fait culbuter l'autobus dans le lac. La route est étroite à l'endroit où l'accident a eu lieu, à 7 milles à l'est de Lucerne. Les 20 survivants ont été hospitalisés; cinq ont subi des blessures, les autres souffrent de choc nerveux. L'autobus avait été noyé par Gateway Holiday Tours, de New York. Le véhicule transportait 35 touristes américains, un chauffeur d'origine italienne, un guide et sa femme, tous deux d'origine suisse. Ces voyageurs avaient quitté New York le 24 juin pour la visite de huit pays d'Europe. L'autobus se dirigeait de Lucerne à Lucerne, une distance de 115 milles. La chaussée était humide au moment de l'accident. Un peu de montagne bordait la route; les eaux froides et limpides du lac atteignent au maximum une profondeur de 702 pieds. Des plongeurs éprouvent des difficultés à retirer l'autobus.

M. Hamel réaffirme les principes des libéraux en matière syndicale

Commentant hier une récente prise de position de M. Claude Jourdain, député libéral de Gaspé-Nord, le ministre du travail, M. René Hamel a déclaré que le gouvernement de Québec croit en la liberté syndicale dans le cadre de la loi, ajoutant que les principes fondamentaux de la politique du gouvernement dans le domaine des relations industrielles sont bien connus. (Le 18 juillet, M. Jourdain avait nettement déconseillé aux employés de la Gaspé Copper Mines de Murdochville d'adhérer au syndicat des Métallurgistes, soutenant ainsi la cause d'un syndicat de boutique — l'Association des travailleurs de Murdochville — généralement considéré comme dominé par le patronat.)

"Quant à l'application pratique de ces principes, à poursuivre le ministre du travail, c'est aux intéressés eux-mêmes qu'il appartient de prendre la décision qu'ils estiment plus conforme à leurs intérêts.

"C'est à la commission des relations ouvrières qu'il incombe de se prononcer sur tous les aspects litigieux de la question. Elle entendra le 15 août la requête des métallos et décidera ensuite s'il y a lieu ou non d'ordonner le vote qu'ils demandent.

"De toute façon, c'est la commission des relations ouvrières qui prendra la responsabilité de déterminer quelle association doit détenir un certificat de reconnaissance.

Jamais je n'ai donné à l'association indépendante l'assurance qu'elle ne serait pas décertifiée, pas plus que je n'ai assuré aux métallos qu'ils pourraient être certifiés.

Au contraire, j'ai dit aux deux parties que la certification des unions est de la compétence de la commission des relations ouvrières et que le ministre du travail se garderait bien d'intervenir en faveur de l'une ou de l'autre.

Le ministre a remis cette déclaration écrite à la presse, sans la commenter le lendemain. Mardi après-midi un conseil de cabinet s'était réuni pour étudier, entre autres choses, l'affaire du député Jourdain et sans doute le texte de la déclaration remise par M. Hamel avait-il été alors préparé.

Pommes Kiwanis: 30e vente



Le Club Saint-Laurent Kiwanis entreprend sa 30e vente annuelle de pommes en vue de recueillir des fonds destinés à venir en aide aux enfants déshérités de la métropole. M. Mario Dumesnil est le président général de la vente de pommes 1961. Au cours du déjeuner-causerie hebdomadaire du Club, hier midi, le président de la vente a rappelé que cette initiative du Club Saint-Laurent Kiwanis remonte à 1932. Depuis cette date, plus de \$765,000 ont été distribués à différentes œuvres de jeunesse de Montréal, dont \$65,000 l'an dernier, et ce, grâce aux ventes de pommes Kiwanis. On sait qu'il s'agit de pommes McIntosh que l'on peut acheter, à raison de \$5,00 le demi-minot. On peut placer sa commande par l'entremise d'un membre du Club Saint-Laurent Kiwanis ou directement aux quartiers généraux (chambre 121, hôtel Ritz-Carlton). Les pommes seront livrées à domicile entre le premier octobre et le 25 novembre 1961.

Air-Canada se voit forcé de congédier 169 de ses employés

L'abandon par Air-Canada des avions North Star et Super Constellation, maintenant remplacés par les Vanguard et les DC-8, entraîne le congédiement de 169 employés temporaires et de 21 employés permanents, a souligné un porte-parole d'Air-Canada.

Les employés permanents, bien qu'ils aient reçu leur avis de congédiement, pourraient être affectés à d'autres postes dans un avenir prochain; tant qu'aux autres, ils étaient prévus à la durée de leur travail était temporaire. Dans la plupart des cas la période d'emploi dépasse deux ans. Selon le porte-parole, Air-Canada se voit forcé de congédier 1,000 membres de son personnel.

Les immenses ateliers d'entretien d'Air-Canada ont été inaugurés l'automne dernier à l'aéroport international de Dorval.

Ils ont été établis à Montréal plutôt qu'à Toronto, selon un porte-parole d'Air-Canada, parce que l'on pouvait trouver à Montréal plus de personnel compétent qu'ailleurs. Il est également d'avis que dans l'éventualité d'un congédiement les personnes mises à pied peuvent trouver plus facilement de l'emploi à Montréal dans l'aviation et les services d'entretien de diverses lignes aériennes.

Les ateliers d'entretien peuvent admettre 69 avions et moteurs à la fois, dont 22 appareils nouveaux, 11 DC-8 et 11 Vanguard.

Ce nombre important de nouveaux appareils et l'abandon des anciens sont donc causes du remaniement de personnel.

Tous les appareils North Star, sauf un, ont été vendus et l'on cherche à liquider les avions Super-Constellation.

A JACQUES-CARTIER

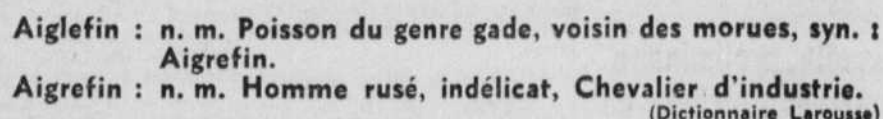
Les instituteurs n'ont pas encore reçu tout leur dû

Le différend qui oppose la commission scolaire de Jacques-Cartier à l'Association des instituteurs de cette ville n'est pas encore réglé. Il y a quelques semaines, les quelque 350 professeurs de la commission scolaire avaient dû réclamer avec beaucoup d'insistance le versement de leurs salaires de vacances. Les caisses étant vides, il avait fallu attendre des octrois du gouvernement provincial. Les derniers salaires ont été versés ces jours derniers, mais reste encore en souffrance une somme variant entre \$700 et \$2,000 selon le statut des instituteurs et qui représente des arrérages de salaires résultant de la signature d'un nouveau contrat de travail, rétroactif au 1er juillet 1960. La commission scolaire doit donc demander à Québec de nouveaux octrois d'une valeur de \$350,000.

Devant ces retards répétés, l'Association des professeurs de Jacques-Cartier a perdu patience et a obtenu de la Corporation provinciale des professeurs de la province de Québec qu'elle réclame au ministre de la Jeunesse une enquête complète sur l'administration de la commission scolaire de Jacques-Cartier. M. Gérin-Lajoie n'a pas fait connaître sa réponse.

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI, 3 AOUT 1961

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)



(Tous droits réservés pour

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Aux... QUATRE COINS du monde...

ETATS-UNIS : la délégation américaine à la conférence économique et sociale interaméricaine comprendra une quarantaine de spécialistes

WASHINGTON. — Présidée par le secrétaire au Trésor, M. Douglas Dillon, la délégation américaine à la conférence économique et sociale interaméricaine comprendra quarante personnes, spécialistes pour la plupart des problèmes économiques et sociaux ainsi que des problèmes politiques du continent américain. Dans le groupe, il y a aussi six assistants secretsaires d'Etat (affaires étrangères, commerce, agriculture, trésor, bien-être et éducation) et quatre parlementaires, deux sénateurs et deux représentants. La conférence commence samedi prochain à Punta del Este, en Uruguay, et son but premier est d'examiner la mise en œuvre du vaste programme proposé en février dernier par le président Kennedy sous le nom de "Alliance pour le progrès". Washington avait envisagé d'affecter dans une première phase une somme de \$500 millions à la réalisation de ce programme mais les requêtes soulevées depuis par les divers pays latino-américains font apparaître cette somme comme dérisoire.

FORMOSE - ETATS-UNIS : accord au sujet de Pékin mais désaccord à propos de la Mongolie

WASHINGTON. — Le président Kennedy et le vice-président Tchen cheng, de la Chine nationaliste, se sont mis d'accord sur l'attitude à adopter au sujet d'une éventuelle candidature de la Chine communiste à l'Organisation des Nations Unies mais n'ont pu s'entendre quant à la Mongolie extérieure. Après deux jours de conversations, les deux hommes d'Etat ont publié un communiqué conjoint où ils réaffirment leur opposition à l'admission de Pékin aux Nations Unies et où Washington s'engage à lutter pour faire maintenir la reconnaissance de Formose comme représentant de la Chine. Le communiqué dit d'autre part que les Etats-Unis sont résolus à tout faire pour empêcher que le Vietnam sud glisse dans l'orbite du bloc communiste. Enfin, à propos de la Mongolie extérieure, le communiqué dit seulement qu'il y a eu un "échange de vues franc et sincère", ce qui confirme que chacun reste sur ses positions, Washington étant résigné à ne pas s'opposer à la candidature de la Mongolie à l'ONU mais la Chine nationaliste entendait apparemment faire usage de son "veto".

CUBA : création d'une nouvelle Confédération syndicale unique dont tous les travailleurs, intellectuels comme manuels, devront faire partie

LA HAVANE. — Le gouvernement a annoncé hier sa décision de transformer le syndicalisme ouvrier cubain en créant une nouvelle centrale syndicale unique : il y aura dans chaque secteur de l'activité économique une fédération syndicale unique et ces diverses fédérations seront réunies au sein d'une confédération unique. Tous les travailleurs intellectuels aussi bien que manuels devront faire partie de cette organisation unique : fonctionnaires, médecins, avocats, etc., devront y adhérer. Le gouvernement a dit que cette innovation est conforme à l'édification d'une société socialiste où "cessera l'exploitation de l'homme par l'homme". Il a ajouté que les trois quarts des entreprises industrielles et près de la moitié des terres arables sont maintenant "aux mains du peuple", c'est-à-dire qu'ils sont placés sous le contrôle du gouvernement révolutionnaire et gérés par lui. Enfin, diverses mesures de planification ont été promulguées notamment dans le domaine des transports.

AFRIQUE PORTUGAISE : offensive en Angola; évacuation de l'enclave de Ouidah, au Dahomey

LISBONNE. — Le ministère de la défense, dans un communiqué publié hier, a annoncé que des unités portugaises ont déclenché une grande offensive par terre et dans les airs contre les rebelles angolais dans le nord de cette province portugaise d'Afrique occidentale. Le communiqué dit que l'offensive a été lancée dans la dernière semaine de juillet mais qu'après avoir progressé rapidement, les troupes portugaises se heurtent à une vive résistance de la part des insurgés dans les montagnes Dembos. D'autre part, la presse portugaise saluait hier le geste du commandant de la place de Ouidah, enclave portugaise du Dahomey, qui, avant de partir, mardi, à bord de ses bâtiments, le gouvernement dahoméen avait donné cinq jours aux Portugais pour évacuer la petite enclave de 250 acres de superficie, occupée depuis le 16e siècle. Le ministre résident, A. Borges, son adjoint, quelques fonctionnaires et soldats ont quitté Ouidah mardi non sans avoir au préalable mis le feu à tous les bâtiments et installations.

AUSTRALIE : chute des exportations et déficit de la balance commerciale 1960-61

CANBERRA. — Les résultats du commerce extérieur de l'Australie pendant l'exercice fiscal 1960-61 (allant jusqu'au 30 juin dernier) révèlent que la balance commerciale avec les pays du Marché commun européen et avec la Grande-Bretagne est déficitaire en raison notamment d'une chute des exportations vers le Royaume-Uni. Les statistiques du ministère du commerce indiquent également que le principal espoir réside pour l'Australie dans l'accroissement de ses exportations vers l'Asie, notamment vers le Japon et la Chine. Le déficit de la balance commerciale a été pendant cette année de plus de \$350 millions. Les exportations vers la Grande-Bretagne ont diminué de \$42 millions par rapport à l'année précédente et celles faites vers les pays du Marché commun européen de \$62 millions. En revanche, la valeur des ventes à la Chine a augmenté de quelque \$68 millions et celle des ventes au Japon de près de \$75 millions.

VATICAN : les funérailles du cardinal Tardini ont eu lieu hier matin

CITE DU VATICAN. — Le pape Jean XXIII a présidé hier les funérailles grandioses faites à feu le cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'Etat qui est décédé dimanche dernier. Tous les bureaux du Vatican étaient fermés en signe de deuil. Les cardinaux membres de la Curie, des dizaines d'archevêques et d'évêques, les membres du corps diplomatique (une cinquantaine d'Etats sont représentés auprès du Vatican) assistaient à la cérémonie. C'est Mgr A. Samore, sous-secrétaire d'Etat qui a chanté la messe; le souverain pontife a donné l'absoute. Pendant ce temps, un autre membre du Sacré Collège est toujours dans un état critique; il s'agit du cardinal Canali, âgé de 87 ans, président de la Commission administrative du Vatican. Le cardinal Canali, qui souffre d'une broncho-pneumonie, a été placé sous une tente d'oxygène et les médecins s'attendent à sa mort d'une heure à l'autre.

KENYA : les Noirs saluent avec joie la remise en liberté de Jomo Kenyatta

NAIROBI. — Les chefs politiques africains ont accueilli avec joie la nouvelle de la remise prochaine en liberté par l'administration coloniale britannique du chef nationaliste Jomo Kenyatta. La minorité blanche manifeste une certaine inquiétude à la pensée de cette libération et redoute que Kenyatta relance les activités du fameux groupe terroriste des Mau-Mau. Mais chez les Noirs, on estime que la remise en liberté de Kenyatta peut marquer le début d'une ère nouvelle pour le Kenya. Les deux principaux partis politiques africains, l'Union nationale africaine et l'Union démocratique africaine, revendiquent chacun le mérite de la décision prise par Londres, le premier des deux réclamant en plus que Kenyatta soit autorisé à jouer immédiatement un rôle politique. Plusieurs observateurs pensent que Kenyatta est le seul homme capable de doter le Kenya prochainement indépendant d'un gouvernement stable et fort.

ETATS-UNIS : recherche à travers le monde des lieux possibles de lancement des futurs véhicules ayant pour destination la lune

WASHINGTON. — L'Office national de l'aéronautique et de l'espace (NASA) a entrepris une enquête dans le monde entier en vue de trouver les emplacements les plus propices à assurer le lancement dans les meilleures conditions possibles des futurs véhicules de l'espace qui auront notamment à transporter des hommes dans la lune. Divers archipels inhabités du Pacifique font notamment l'objet d'études de même que le terrain d'essai de White Sands, dans le Nouveau-Mexique, etc. D'autre part, NASA a fait connaître aux représentants de 1200 firmes américaines les modalités techniques du projet "Apollo". Ce projet qui doit être accompli en trois étapes, comporte la mise en orbite d'une équipe de trois hommes autour de la terre en 1964, la mise en orbite d'équipes analogues autour de la lune en 1965 ou 66 et enfin l'envoi d'hommes dans la lune même en 1967 ou 68.

GDE-BRETAGNE : DEBAT SUR LE MARCHE COMMUN AU PARLEMENT

Macmillan : notre participation à l'Europe unie ne nuirait en rien au Commonwealth; Gaitskell : ce danger existe, au contraire

LONDRES. — "La place de la Grande-Bretagne se trouve à la tête du mouvement pour l'unité européenne et pour l'unité occidentale" a affirmé hier le premier ministre Harold Macmillan en ouvrant l'important débat sur la politique européenne du Royaume-Uni, à la Chambre des communes. Ce débat fait suite à la décision prise la semaine dernière par le cabinet et annoncée lundi par le premier ministre de solliciter l'admission de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne et d'engager avec celle-ci des négociations sur les conditions dans lesquelles se ferait cette admission.

Devant une Chambre remplie et grave et des galeries du public également bondées, devant une loge diplomatique où on remarquait les hauts-commissaires de la plupart des pays du Commonwealth, le chef du gouvernement a prononcé un plaidoyer vibrant pour la participation de la Grande-Bretagne à la construction de l'Europe, économique et politique, et a affirmé que loin d'affaiblir le Commonwealth, l'entrée de Londres dans la Communauté européenne, le renforcerait à long terme.

Trois objectifs "complémentaires"

Le débat va se poursuivre encore aujourd'hui; des hier, le chef de l'opposition, M. Gaitskell, a indiqué les réserves du groupe travailliste. Ce groupe a d'ailleurs déposé une motion qui déplore le "moment choisi par le gouvernement" pour prendre une décision aussi importante et réclame la convocation d'une conférence des pays du Commonwealth avant l'ouverture des négociations sur le fond avec la CEE. On sait que ces négociations doivent en principe commencer au début d'octobre.

M. Macmillan a affirmé que l'unité européenne, la vigueur du Commonwealth et la sécurité du monde libre, sont trois objectifs également nécessaires au regard de la Gde-Bretagne, objectifs qui, selon lui, ne sont nullement opposés mais complémentaires.

"Nous pouvons mieux influencer l'orientation de la Communauté européenne en y étant qu'en restant à l'extérieur", a déclaré le premier ministre. Il a ajouté que son gouvernement ne recommanderait jamais au Parlement l'adhésion du R.-Uni à la CEE si cette adhésion devait se faire de telle façon qu'elle nuise en quoi que ce soit au Commonwealth; il a dit croire que les "six" ne souhaitent pas l'écarter du Commonwealth bien au contraire; "Une Grande-Bretagne sans le Commonwealth serait pour la Communauté européenne un apport beaucoup moins important et, d'autre part, une Grande-Bretagne isolée, coupée de l'Europe, ne serait guère utile à ses partenaires du Commonwealth" a-t-il soutenu.

POUR RENFORCER LA SECURITE DU MONDE LIBRE

Washington songe à reprendre ses expériences nucléaires

NICOSIE, Chypre. — Il est possible que les Etats-Unis reprennent prochainement leurs expériences nucléaires afin de contribuer par là à renforcer la sécurité du monde libre; du moins, le gouvernement y pense-t-il sérieusement. C'est là ce qu'a révélé hier un porte-parole du secrétariat d'Etat.

Ce porte-parole a résumé pour les journalistes les propos tenus par le sous-secrétaire d'Etat Chester Bowles devant les quelque 150 diplomates américains en poste dans 21 pays d'Afrique du nord et du Moyen-Orient actuellement réunis à Nicosie pour leur conférence annuelle.

M. Bowles aurait souligné la nécessité pour les chefs de poste d'expliquer clairement aux populations parmi lesquelles ils se trouvent la position des U.S.A. sur la question du désarmement nucléaire. Le sous-secrétaire d'Etat a affirmé que le président Kennedy est fort préoccupé par l'intransigence

de l'Union soviétique à la conférence anglo-américano-soviétique de Genève sur l'interdiction permanente des essais nucléaires.

Il est possible, croit Washington, que l'URSS ait recommencé depuis des mois ses expériences nucléaires sans que l'Occident en sache rien, puisqu'il n'y a pas pour l'instant de contrôle international et que dans l'état présent des techniques de détection, il est impossible de détecter à coup sûr une explosion nucléaire souterraine.

Resumant les propos tenus par M. Bowles, le porte-parole du secrétariat d'Etat a dit: "Des lors, les Etats-Unis sont aux prises avec une grave question: est-ce que les exigences de la sécurité du monde libre ne rendent pas nécessaire la reprise par les U.S.A. de leurs propres expériences nucléaires?" Il n'a pas voulu en dire plus mais a ainsi confirmé que la question fait l'objet d'études attentives à Washington.

UNION SUD-AFRICAINE : EN PREVISION DES ELECTIONS

Verwoerd remanie son cabinet et confie à un ex-militant nazi à la fois la justice et l'éducation

PRETORIA. — Moins d'une journée après avoir annoncé la tenue d'une élection générale le 18 octobre, le premier ministre Hendrik Verwoerd a procédé à un vaste remaniement de son cabinet apparemment en prévision de la prochaine consultation populaire.

La nomination la plus retentissante a été celle de M. Johannes Vorster (qui fut pendant la dernière guerre mondiale un fervent partisan de l'Allemagne nazie et dirigea même une organisation pro-nazie en Afrique du sud); il obtient le portefeuille de la justice, succédant à M. François Erasmus, nommé ambassadeur en Italie. Vorster reçoit également le portefeuille de l'éducation, des arts et des sciences; il était jusqu'ici secrétaire d'Etat, adjoint à l'éducation.

Désormais "doublement" ministre, Vorster est généralement considéré comme le "dauphin" de Verwoerd; orateur fougueux et entraînant, il est reconnu comme un partisan convaincu de la politique de ségrégation raciale la plus vigoureuse possible.

Vorster, ministre de la justice et de l'éducation, avait fondé et dirigé au cours de la dernière guerre un mouvement pro-nazi clandestin; il fut en-

Des formules dépassées

Le premier ministre a reconnu qu'il ne sera pas possible de préserver dans leur forme actuelle les relations économiques entre les pays du Commonwealth, notamment en ce qui concerne les tarifs et qu'il faudra trouver des solutions de rechange telles que les intérêts des pays britanniques soient préservés pour l'essentiel. Il a rappelé que le système des tarifs préférentiels créé lors de la conférence d'Ottawa, voici près de trente ans "reconnaissait et sanctionnait en les améliorant les courants commerciaux qui s'étaient naturellement développés entre nos pays" mais que depuis "d'importants changements sont survenus". Il a exprimé sa confiance que des "arrangements particuliers" pourront être conclus (avec les pays du marché commun) pour répondre aux besoins fondamentaux des pays du Commonwealth.

Promesses au Commonwealth

"Et si les pays du Commonwealth le désirent, nous convoquerons le moment venu une conférence soit des ministres des finances soit des chefs de gouvernement, selon qu'il apparaîtra le plus utile", a encore promis Macmillan. Il a ajouté que les gouvernements de ces pays seront consultés pendant toutes les phases des négociations et sur chaque aspect de ces négociations.

Une Europe confédérale

Quant à l'avenir politique d'une Europe unie, le premier ministre a reconnu qu'il envoie une modification de l'attitude traditionnelle de la Gde-Bretagne mais il envisage cette communauté politique éventuelle comme une très large confédération. Il a déclaré qu'il est peu probable que naisse en Europe une fédération analogue aux Etats-Unis d'Amérique: "L'Europe est trop vieille, trop diverse dans ses traditions, son histoire, ses cultures, pour faire son unité par les voies du fédéralisme... La seule formule efficace serait celle d'une large confédération". La Gde-Bretagne "participerait avec joie et pleinement" à une telle

communauté confédérale de pays européens souverains, égaux et librement associés.

Gaitskell : le Commonwealth, en danger

Prenant ensuite la parole, le chef de l'opposition a réclame la convocation immédiate d'une conférence des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth. Il a dit que la question fondamentale est de savoir si la Gde-Bretagne "saura garder le Commonwealth avec elle tout en s'associant à la Communauté européenne".

"Nous devons éviter à tout prix tout geste qui provoquerait l'affaiblissement et la disparition du Commonwealth", a déclaré M. Gaitskell. Il a prédit que sans l'approbation du moins l'accord des pays du Commonwealth, le gouvernement ne pourra jamais faire entrer la Gde-Bretagne dans la CEE.

Pour en revenir au premier ministre, signalons que, dans son discours, il avait dit que par les prochaines négociations, le gouvernement ne cherchera pas à conclure un traité d'adhésion à

la CEE mais simplement à connaître "dans quelles conditions acceptables et honorables pourrait éventuellement être conclu un pareil traité". La décision ultime restera entre les mains du Parlement, a conclu M. Macmillan.

**POUR UN GOURMET
C'EST
Aux Délices**

1204, rue St-Catherine, angle Drummond

Petit déjeuner...
Déjeuner \$1.15 et plus
Dîner \$2.25 et plus

TROIS PROFESSEURS

demandés par Division des Affaires Indiennes.

Préférence Brevet B.
Une institutrice pour pensionnat Sept-Îles;
Un instituteur bilingue devant diriger à Québec étudiants indiens inscrits dans écoles indépendantes;
Un professeur ayant expérience travaux manuels et pêcheries devant enseigner à Romaine (Côte Nord).

Bon salaire
selon compétence et expérience.
Soumettre demande à :
C. P. 430, Haute-Ville, Québec 4

Pour l'année scolaire 1961-1962
Institution privée réclame les services de 10
Instituteurs et institutrices

pouvant disposer chacun, de 2 à 8 heures par semaine, (le jour) pour l'enseignement d'une ou de plusieurs des matières suivantes:

Chimie — Physique — Trigonométrie — Algèbre — Géométrie — Grammaire française — Grammaire anglaise — Comptabilité — Littérature — Latin (Pour 9e-10e-11e et 12e)
Qualifications exigées: posséder au moins 2 ans d'expérience dans l'enseignement de la matière pour laquelle le candidat s'inscrit. Etre familier avec le programme actuel, préconisé par le Département de l'Instruction publique de la province de Québec.

Sténographie (Gregg) — Dictaphone — Grammaire anglaise — Conversation anglaise — Routine de bureau — Correspondance commerciale — Grammaire française complète — Diction et prononciation anglaise et française — Dactylographie — Mathématiques commerciales.

Qualifications requises: au moins 2 ans d'expérience dans l'enseignement de la matière pour laquelle s'inscrit le candidat. Parler couramment l'anglais de manière à pouvoir enseigner certaines matières en anglais.

Ecrire immédiatement en donnant le plus de détails possibles à :

CASIER POSTAL 145
STATION YOVILLE
MONTREAL



... On entend souvent parler des modèles que les constructeurs étrangers proposent à la clientèle de votre pays. Mais on ne pense pas toujours à répondre à la question: que pensent les experts mondiaux de la production Citroën et notamment de l'ID et de la DS 19? Voici quelques extraits d'articles parus dans la presse mondiale sous la plume de spécialistes des problèmes automobiles:

"ID 19: toujours en avance de plusieurs années... Je suis sûr que dans 10 ans elle apparaîtra, de l'extérieur, inchangée et que, cependant, en ce qui concerne la suspension et la tenue de route, elle sera certainement en avance de plusieurs longueurs sur toutes les voitures allemandes".

Die Welt, Allemagne.

"L'ID 19 Break Citroën est l'un des modèles les plus confortables qui existent dans ce type de véhicules et l'un des plus agréables à conduire chargé".

The American Week-End.

ID ou DS: "La tenue de route et la facilité avec laquelle la voiture passe sur des surfaces inégales est vraiment remarquable. Les mauvaises routes très sinueuses peuvent être prises comme si la voiture était sur des rails. Cette stabilité reste constante même sur terrains mouillés".

The Times, Londres.

"Que ces innovations révolutionnaires n'aient pas été entreprises ailleurs est une énigme. La suspension hydraulique ne mérite que des louanges: il n'existe aucun système de suspension, même plus coûteux, qui donnerait à une voiture de série un confort supérieur à celui de la DS 19".

Die Presse, Allemagne.

Ces textes parlent d'eux-mêmes: ils confirment les succès remportés dans tous les pays par nos modèles. L'ID, la DS 19 sont des voitures modernes, les seules à être équipées en série des "techniques progrès": traction-avant, suspension hydropneumatique, freins à disque.

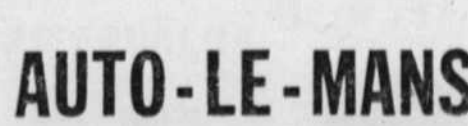
MODELE ID 19 \$3220 MODELE DS 19 \$3495

COMPLET

VENTE ET SERVICE A



7144, COTE-DES-NEIGES
RE. 9-4781



9055, BOUL. PIE IX
DA. 2-1551



M. et Mme Paul Radakir, d'Ottawa, annoncent les fiançailles de leur fille, Louise, à M. Jacques LaRivière, de Québec, fils de M. et de Mme Louis A. C. LaRivière, de Saint-Boniface et Selkirk, Manitoba. Mlle Radakir est la petite fille de l'hon. Louis Cousineau, autrefois juge de la Cour supérieure de Montréal.

A LA RADIO

Récitals de Sylvia Saurette et de G. Arel

La capitale du Manitoba sera l'honneur au "Récital du dimanche" qui sera radiodiffusé le 8 août à 7 h. 30 du soir, sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. On entendra en effet un récital donné à Winnipeg par le soprano Sylvia Saurette, accompagnée au piano par Anne Hovey.

Originaire de Saint-Boniface, c'est à Winnipeg que Sylvia Saurette fit ses premières études de chant avant de donner quelques récitals. Elle vint ensuite perfectionner son talent à l'Ecole Vincent Dindy, à Montréal. En 1959, Sylvia Saurette remporta un prix dans la classe de l'Oratorio lors du Festival de musique de Montréal.

Au programme de ce Récital des œuvres de Purcell, Gluck, Durante, Schubert et Roussel. Poursuivant sa série radiophonique consacrée à l'œuvre d'orgue de Bach, le réseau français de Radio-Canada permettra d'entendre, le lundi 7 août à 8 h. 30 du soir, Gaston Arel qui interprétera à l'orgue de l'église de l'Immaculée-Conception, à Montréal, le Concerto No 2 en la mineur d'après Vivaldi, deux chorals : "En nous et en toi, sois le quitta ce monde" et "Ahi, combien vaine et fugitive", et Prélude et Fugue en ré majeur.



Magnifique week-end à

TORONTO

Dans un endroit select 900 chambres et suites comprenant bain, douche, radio et TV. Soyez notre hôtes au salon "Canadian Pump", où l'on danse... Aucun frais de couvert, ni minimum. Stationnement gratuit la nuit. Facilités pour conventions. Plan familial.

OTTAWA: The Lord Elgin
TORONTO: The Lord Simcoe
CHICAGO: The Sherman
Les hôtels Ambassador

ANGLE UNIVERSITE ET KING
Tel. Emprise 3-1848 - Telex 022458
A Montréal, téléphone Central 6-4821
A Ottawa, téléphone Central 5-3333



JUSQU'AU 4 AOUT
LE 41e un film de TCHOUKHRAI
A PARTIR DU 5 AOUT
NINOTCHKA avec GRETA GARBO
A Montréal: VI. 2-6053 A Ste-Marguerite: CA. 8-2160
DE JEUDI A DIMANCHE A 9 H. 10.
UNE FEMME DOUCE
DE DOSTOÏEVSKY
UNE PRODUCTION DE L'ELEGORRE

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Londres aura enfin son Théâtre national

LONDRES — Le Chancelier de l'Echiquier vient d'apporter une réponse affirmative à la question que se posent depuis plus de cent ans les amateurs de théâtre: la Grande-Bretagne aura-t-elle un Théâtre national? Il a, en effet, annoncé que le trésor était prêt à accorder un million de livres sterling pour la construction d'un théâtre national à Londres. Ce théâtre recevra, en outre, une subvention annuelle de 400.000 livres. Le Conseil général de Londres, de son côté, a accepté de contribuer pour une large part à la construction de cette première scène nationale.

Le nouveau théâtre, dont la première pierre avait été posée en 1951 par la reine, sera érigé sur la rive sud de la Tamise, près du Royal Festival Hall. Le gouvernement et le Conseil général souhaiteraient que les trois grandes troupes britanniques — Old Vic, Sadler's Wells et Royal Shakespeare Theatre — se produisent sur cette scène à laquelle elles apporteraient ainsi, dès le début, le prestige que commande un théâtre national. Toutefois, la collaboration de ces trois "grands" n'est pas encore acquise, et cette formule ne fait d'ailleurs pas l'unanimité.

Nul doute, en tout cas, que la création d'un théâtre national sur la rive sud de la Tamise consacrera la transformation de ce secteur de Londres, que les urbanistes s'emploient à moderniser depuis quelques années.

Joan Littlewood s'en va

C'est avec des regrets unanimes que les journaux britanniques ont annoncé la décision de Joan Littlewood d'abandonner la direction du Theatre Workshop à laquelle elle s'était consacrée depuis 14 ans. Animatrice infatigable, elle avait fait de la troupe du Workshop que les Parisiens ont pu voir à Paris au Festival des Nations à plusieurs reprises, l'une des plus originales et des plus vivantes d'Angleterre. La plupart des pièces qu'elle a montées dans le théâtre de banlieue qui était le sien à Stratford — "The Hostage", "A Taste of Honey", "Fings Ain't What They Used To Be" — n'en citent que quelques-unes, ont été de telles réussites qu'elles ont été reprises dans les théâtres du West End. C'est une des causes du départ de Joan Littlewood. Elle était lasse de voir les autres récolter les fruits de ses efforts, les acteurs de sa troupe attirés par les succès des théâtres de boulevard.

"Chaque triomphe", écrit Kenneth Tynan dans l'"Observer", érodait un peu plus son idéal — une troupe de répertoire permanente dont les membres étaient tous des éléments créateurs comme ils l'étaient au temps de la Commedia dell'Arte... Elle a réalisé qu'elle avait consacré sa vie à créer un hémicycle dont les autres tiraient le bénéfice. D'où son départ". Elle abandonne non seulement son

théâtre mais provisoirement l'Angleterre. Elle s'accorde deux ans de voyages d'abord, son itinéraire va de la Pologne à l'Australie en passant par l'Allemagne et la France. Au Nigeria, elle projette de monter la pièce d'un jeune auteur nigérien qui a pour thème l'aventure d'une jeune femme rendue célèbre par un reportage de "Paris-Match" et qui est perdue par son succès. "Une très belle pièce, dit-elle, très simple, juste comme Boccace". Après quoi elle retournera à Londres en quête de nouvelles aventures théâtrales.

"Becket" et Belmondo

Pièces et films français continuent à être très en vogue à Londres. Récemment a eu lieu la "première" de "Becket" de Jean Anouilh, dont un autre théâtre du West End présente toujours "La Répétition". En dépit de précautions prises par l'auteur pour prévenir le public britannique que ses personnages n'empruntaient que leur nom à l'histoire, cette "vision parisienne d'un Plantagenêt" a quelque peu déconcerté la critique.

Côté cinéma, le succès le plus notable est celui du film de J.-L. Godard, "A bout de souffle", qui a commencé une très belle carrière à Londres, sous le titre "Breathless". Sa vedette, Belmondo, apparaît également dans "Moderato Cantabile". On peut voir aussi en ce moment sur les écrans londoniens: le film de Becker sur Modigliani, le "Fleuve" de Renoir et "Une Partie de Campagne", ainsi que deux récents films de J. V. Ducloux, "Les Glorieuses" et "Les Grandes Personnes", de Jean Valère.

Prix réduits aux étudiants

Le théâtre d'Estérel qui dirige Paul Hébert à Sainte-Marguerite désire annoncer aux étudiants qu'à compter d'aujourd'hui, ils obtiendront une réduction de 40 p.c. du prix régulier des billets sur présentation de leur carte d'étudiant.

Le théâtre d'Estérel présente cette semaine "Une Femme douce" de Dostoevsky, avec Kim Yarochukava et François Guillard dans une mise en scène de Roland Laroche.

Le prochain spectacle du théâtre d'Estérel mettra en vedette Gilles Pelletier, Dyne Moussou, Marthe Thiéry et Albert Millard dans "Six Personnages en quête d'auteur" de Pirandello, mise en scène de Paul Hébert.

Il y a représentation les jeudis, vendredis, samedis et dimanches à 9 h. 10 précises.

Programmes de radio

jeudi, le 3 août

C B F

4.00-Radio-Journal
4.05-CBF métropolitain
4.10-Radio-Journal
4.15-CBF métropolitain
4.20-Radio-Journal
4.25-CBF métropolitain
4.30-Radio-Journal
4.35-CBF métropolitain
4.40-Radio-Journal
4.45-CBF métropolitain
4.50-Radio-Journal
4.55-CBF métropolitain
5.00-Radio-Journal
5.05-CBF métropolitain
5.10-Radio-Journal
5.15-CBF métropolitain
5.20-Radio-Journal
5.25-CBF métropolitain
5.30-Radio-Journal
5.35-CBF métropolitain
5.40-Radio-Journal
5.45-CBF métropolitain
5.50-Radio-Journal
5.55-CBF métropolitain
6.00-Radio-Journal
6.05-CBF métropolitain
6.10-Radio-Journal
6.15-CBF métropolitain
6.20-Radio-Journal
6.25-CBF métropolitain
6.30-Radio-Journal
6.35-CBF métropolitain
6.40-Radio-Journal
6.45-CBF métropolitain
6.50-Radio-Journal
6.55-CBF métropolitain
7.00-Radio-Journal
7.05-CBF métropolitain
7.10-Radio-Journal
7.15-CBF métropolitain
7.20-Radio-Journal
7.25-CBF métropolitain
7.30-Radio-Journal
7.35-CBF métropolitain
7.40-Radio-Journal
7.45-CBF métropolitain
7.50-Radio-Journal
7.55-CBF métropolitain
8.00-Radio-Journal
8.05-CBF métropolitain
8.10-Radio-Journal
8.15-CBF métropolitain
8.20-Radio-Journal
8.25-CBF métropolitain
8.30-Radio-Journal
8.35-CBF métropolitain
8.40-Radio-Journal
8.45-CBF métropolitain
8.50-Radio-Journal
8.55-CBF métropolitain
9.00-Radio-Journal
9.05-CBF métropolitain
9.10-Radio-Journal
9.15-CBF métropolitain
9.20-Radio-Journal
9.25-CBF métropolitain
9.30-Radio-Journal
9.35-CBF métropolitain
9.40-Radio-Journal
9.45-CBF métropolitain
9.50-Radio-Journal
9.55-CBF métropolitain
10.00-Radio-Journal
10.05-CBF métropolitain
10.10-Radio-Journal
10.15-CBF métropolitain
10.20-Radio-Journal
10.25-CBF métropolitain
10.30-Radio-Journal
10.35-CBF métropolitain
10.40-Radio-Journal
10.45-CBF métropolitain
10.50-Radio-Journal
10.55-CBF métropolitain
11.00-Radio-Journal
11.05-CBF métropolitain
11.10-Radio-Journal
11.15-CBF métropolitain
11.20-Radio-Journal
11.25-CBF métropolitain
11.30-Radio-Journal
11.35-CBF métropolitain
11.40-Radio-Journal
11.45-CBF métropolitain
11.50-Radio-Journal
11.55-CBF métropolitain
12.00-Radio-Journal
12.05-CBF métropolitain
12.10-Radio-Journal
12.15-CBF métropolitain
12.20-Radio-Journal
12.25-CBF métropolitain
12.30-Radio-Journal
12.35-CBF métropolitain
12.40-Radio-Journal
12.45-CBF métropolitain
12.50-Radio-Journal
12.55-CBF métropolitain
13.00-Radio-Journal
13.05-CBF métropolitain
13.10-Radio-Journal
13.15-CBF métropolitain
13.20-Radio-Journal
13.25-CBF métropolitain
13.30-Radio-Journal
13.35-CBF métropolitain
13.40-Radio-Journal
13.45-CBF métropolitain
13.50-Radio-Journal
13.55-CBF métropolitain
14.00-Radio-Journal
14.05-CBF métropolitain
14.10-Radio-Journal
14.15-CBF métropolitain
14.20-Radio-Journal
14.25-CBF métropolitain
14.30-Radio-Journal
14.35-CBF métropolitain
14.40-Radio-Journal
14.45-CBF métropolitain
14.50-Radio-Journal
14.55-CBF métropolitain
15.00-Radio-Journal
15.05-CBF métropolitain
15.10-Radio-Journal
15.15-CBF métropolitain
15.20-Radio-Journal
15.25-CBF métropolitain
15.30-Radio-Journal
15.35-CBF métropolitain
15.40-Radio-Journal
15.45-CBF métropolitain
15.50-Radio-Journal
15.55-CBF métropolitain
16.00-Radio-Journal
16.05-CBF métropolitain
16.10-Radio-Journal
16.15-CBF métropolitain
16.20-Radio-Journal
16.25-CBF métropolitain
16.30-Radio-Journal
16.35-CBF métropolitain
16.40-Radio-Journal
16.45-CBF métropolitain
16.50-Radio-Journal
16.55-CBF métropolitain
17.00-Radio-Journal
17.05-CBF métropolitain
17.10-Radio-Journal
17.15-CBF métropolitain
17.20-Radio-Journal
17.25-CBF métropolitain
17.30-Radio-Journal
17.35-CBF métropolitain
17.40-Radio-Journal
17.45-CBF métropolitain
17.50-Radio-Journal
17.55-CBF métropolitain
18.00-Radio-Journal
18.05-CBF métropolitain
18.10-Radio-Journal
18.15-CBF métropolitain
18.20-Radio-Journal
18.25-CBF métropolitain
18.30-Radio-Journal
18.35-CBF métropolitain
18.40-Radio-Journal
18.45-CBF métropolitain
18.50-Radio-Journal
18.55-CBF métropolitain
19.00-Radio-Journal
19.05-CBF métropolitain
19.10-Radio-Journal
19.15-CBF métropolitain
19.20-Radio-Journal
19.25-CBF métropolitain
19.30-Radio-Journal
19.35-CBF métropolitain
19.40-Radio-Journal
19.45-CBF métropolitain
19.50-Radio-Journal
19.55-CBF métropolitain
20.00-Radio-Journal
20.05-CBF métropolitain
20.10-Radio-Journal
20.15-CBF métropolitain
20.20-Radio-Journal
20.25-CBF métropolitain
20.30-Radio-Journal
20.35-CBF métropolitain
20.40-Radio-Journal
20.45-CBF métropolitain
20.50-Radio-Journal
20.55-CBF métropolitain
21.00-Radio-Journal
21.05-CBF métropolitain
21.10-Radio-Journal
21.15-CBF métropolitain
21.20-Radio-Journal
21.25-CBF métropolitain
21.30-Radio-Journal
21.35-CBF métropolitain
21.40-Radio-Journal
21.45-CBF métropolitain
21.50-Radio-Journal
21.55-CBF métropolitain
22.00-Radio-Journal
22.05-CBF métropolitain
22.10-Radio-Journal
22.15-CBF métropolitain
22.20-Radio-Journal
22.25-CBF métropolitain
22.30-Radio-Journal
22.35-CBF métropolitain
22.40-Radio-Journal
22.45-CBF métropolitain
22.50-Radio-Journal
22.55-CBF métropolitain
23.00-Radio-Journal
23.05-CBF métropolitain
23.10-Radio-Journal
23.15-CBF métropolitain
23.20-Radio-Journal
23.25-CBF métropolitain
23.30-Radio-Journal
23.35-CBF métropolitain
23.40-Radio-Journal
23.45-CBF métropolitain
23.50-Radio-Journal
23.55-CBF métropolitain
24.00-Radio-Journal
24.05-CBF métropolitain
24.10-Radio-Journal
24.15-CBF métropolitain
24.20-Radio-Journal
24.25-CBF métropolitain
24.30-Radio-Journal
24.35-CBF métropolitain
24.40-Radio-Journal
24.45-CBF métropolitain
24.50-Radio-Journal
24.55-CBF métropolitain
25.00-Radio-Journal
25.05-CBF métropolitain
25.10-Radio-Journal
25.15-CBF métropolitain
25.20-Radio-Journal
25.25-CBF métropolitain
25.30-Radio-Journal
25.35-CBF métropolitain
25.40-Radio-Journal
25.45-CBF métropolitain
25.50-Radio-Journal
25.55-CBF métropolitain
26.00-Radio-Journal
26.05-CBF métropolitain
26.10-Radio-Journal
26.15-CBF métropolitain
26.20-Radio-Journal
26.25-CBF métropolitain
26.30-Radio-Journal
26.35-CBF métropolitain
26.40-Radio-Journal
26.45-CBF métropolitain
26.50-Radio-Journal
26.55-CBF métropolitain
27.00-Radio-Journal
27.05-CBF métropolitain
27.10-Radio-Journal
27.15-CBF métropolitain
27.20-Radio-Journal
27.25-CBF métropolitain
27.30-Radio-Journal
27.35-CBF métropolitain
27.40-Radio-Journal
27.45-CBF métropolitain
27.50-Radio-Journal
27.55-CBF métropolitain
28.00-Radio-Journal
28.05-CBF métropolitain
28.10-Radio-Journal
28.15-CBF métropolitain
28.20-Radio-Journal
28.25-CBF métropolitain
28.30-Radio-Journal
28.35-CBF métropolitain
28.40-Radio-Journal
28.45-CBF métropolitain
28.50-Radio-Journal
28.55-CBF métropolitain
29.00-Radio-Journal
29.05-CBF métropolitain
29.10-Radio-Journal
29.15-CBF métropolitain
29.20-Radio-Journal
29.25-CBF métropolitain
29.30-Radio-Journal
29.35-CBF métropolitain
29.40-Radio-Journal
29.45-CBF métropolitain
29.50-Radio-Journal
29.55-CBF métropolitain
30.00-Radio-Journal
30.05-CBF métropolitain
30.10-Radio-Journal
30.15-CBF métropolitain
30.20-Radio-Journal
30.25-CBF métropolitain
30.30-Radio-Journal
30.35-CBF métropolitain
30.40-Radio-Journal
30.45-CBF métropolitain
30.50-Radio-Journal
30.55-CBF métropolitain
31.00-Radio-Journal
31.05-CBF métropolitain
31.10-Radio-Journal
31.15-CBF métropolitain
31.20-Radio-Journal
31.25-CBF métropolitain
31.30-Radio-Journal
31.35-CBF métropolitain
31.40-Radio-Journal
31.45-CBF métropolitain
31.50-Radio-Journal
31.55-CBF métropolitain
32.00-Radio-Journal
32.05-CBF métropolitain
32.10-Radio-Journal
32.15-CBF métropolitain
32.20-Radio-Journal
32.25-CBF métropolitain
32.30-Radio-Journal
32.35-CBF métropolitain
32.40-Radio-Journal
32.45-CBF métropolitain
32.50-Radio-Journal
32.55-CBF métropolitain
33.00-Radio-Journal
33.05-CBF métropolitain
33.10-Radio-Journal
33.15-CBF métropolitain
33.20-Radio-Journal
33.25-CBF métropolitain
33.30-Radio-Journal
33.35-CBF métropolitain
33.40-Radio-Journal
33.45-CBF métropolitain
33.50-Radio-Journal
33.55-CBF métropolitain
34.00-Radio-Journal
34.05-CBF métropolitain
34.10-Radio-Journal
34.15-CBF métropolitain
34.20-Radio-Journal
34.25-CBF métropolitain
34.30-Radio-Journal
34.35-CBF métropolitain
34.40-Radio-Journal
34.45-CBF métropolitain
34.50-Radio-Journal
34.55-CBF métropolitain
35.00-Radio-Journal
35.05-CBF métropolitain
35.10-Radio-Journal
35.15-CBF métropolitain
35.20-Radio-Journal
35.25-CBF métropolitain
35.30-Radio-Journal
35.35-CBF métropolitain
35.40-Radio-Journal
35.45-CBF métropolitain
35.50-Radio-Journal
35.55-CBF métropolitain
36.00-Radio-Journal
36.05-CBF métropolitain
36.10-Radio-Journal
36.15-CBF métropolitain
36.20-Radio-Journal
36.25-CBF métropolitain
36.30-Radio-Journal
36.35-CBF métropolitain
36.40-Radio-Journal
36.45-CBF métropolitain
36.50-Radio-Journal
36.55-CBF métropolitain
37.00-Radio-Journal
37.05-CBF métropolitain
37.10-Radio-Journal
37.15-CBF métropolitain
37.20-Radio-Journal
37.25-CBF métropolitain
37.30-Radio-Journal
37.35-CBF métropolitain
37.40-Radio-Journal
37.45-CBF métropolitain
37.50-Radio-Journal
37.55-CBF métropolitain
38.00-Radio-Journal
38.05-CBF métropolitain
38.10-Radio-Journal
38.15-CBF métropolitain
38.20-Radio-Journal
38.25-CBF métropolitain
38.30-Radio-Journal
38.35-CBF métropolitain
38.40-Radio-Journal
38.45-CBF métropolitain
38.50-Radio-Journal
38.55-CBF métropolitain
39.00-Radio-Journal
39.05-CBF métropolitain
39.10-Radio-Journal
39.15-CBF métropolitain
39.20-Radio-Journal
39.25-CBF métropolitain
39.30-Radio-Journal
39.35-CBF métropolitain
39.40-Radio-Journal
39.45-CBF métropolitain
39.50-Radio-Journal
39.55-CBF métropolitain
40.00-Radio-Journal
40.05-CBF métropolitain
40.10-Radio-Journal
40.15-CBF métropolitain
40.20-Radio-Journal
40.25-CBF métropolitain
40.30-Radio-Journal
40.35-CBF métropolitain
40.40-Radio-Journal
40.45-CBF métropolitain
40.50-Radio-Journal
40.55-CBF métropolitain
41.00-Radio-Journal
41.05-CBF métropolitain
41.10-Radio-Journal
41.15-CBF métropolitain
41.20-Radio-Journal
41.25-CBF métropolitain
41.30-Radio-Journal
41.35-CBF métropolitain
41.40-Radio-Journal
41.45-CBF métropolitain
41.50-Radio-Journal
41.55-CBF métropolitain
42.00-Radio-Journal
42.05-CBF métropolitain
42.10-Radio-Journal
42.15-CBF métropolitain
42.20-Radio-Journal
42.25-CBF métropolitain
42.30-Radio-Journal
42.35-CBF métropolitain
42.40-Radio-Journal
42.45-CBF métropolitain
42.50-Radio-Journal
42.55-CBF métropolitain
43.00-Radio-Journal
43.05-CBF métropolitain
43.10-Radio-Journal
43.15-CBF métropolitain
43.20-Radio-Journal
43.25-CBF métropolitain
43.30-Radio-Journal
43.35-CBF métropolitain
43.40-Radio-Journal
43.45-CBF métropolitain
43.50-Radio-Journal
43.55-CBF métropolitain
44.00-Radio-Journal
44.05-CBF métropolitain
44.10-Radio-Journal
44.15-CBF métropolitain
44.20-Radio-Journal
44.25-CBF métropolitain
44.30-Radio-Journal
44.35-CBF métropolitain
44.40-Radio-Journal
44.45-CBF métropolitain
44.50-Radio-Journal
44.55-CBF métropolitain
45.00-Radio-Journal
45.05-CBF métropolitain
45.10-Radio-Journal
45.15-CBF métropolitain
45.20-Radio-Journal
45.25-CBF métropolitain
45.30-Radio-Journal
45.35-CBF métropolitain
45.40-Radio-Journal
45.45-CBF métropolitain
45.50-Radio-Journal
45.55-CBF métropolitain
46.00-Radio-Journal
46.05-CBF métropolitain
46.10-Radio-Journal
46.15-CBF métropolitain
46.20-Radio-Journal
46.25-CBF métropolitain
46.30-Radio-Journal
46.35-CBF métropolitain
46.40-Radio-Journal
46.45-CBF métropolitain
46.50-Radio-Journal
46.55-CBF métropolitain
47.00-Radio-Journal
47.05-CBF métropolitain
47.10-Radio-Journal
47.15-CBF métropolitain
47.20-Radio-Journal
47.25-CBF métropolitain
47.30-Radio-Journal
47.35-CBF métropolitain
47.40-Radio-Journal
47.45-CBF métropolitain
47.50-Radio-Journal
47.55-CBF métropolitain
48.00-Radio-Journal
48.05-CBF métropolitain
48.10-Radio-Journal
48.15-CBF métropolitain
48.20-Radio-Journal
48.25-CBF métropolitain
48.30-Radio-Journal
48.35-CBF métropolitain
48.40-Radio-Journal
48.45-CBF métropolitain
48.50-Radio-Journal
48.55-CBF métropolitain
49.00-Radio-Journal
49.05-CBF métropolitain
49.10-Radio-Journal
49.15-CBF métropolitain
49.20-Radio-Journal
49.25-CBF métropolitain
49.30-Radio-Journal
49.35-CBF métropolitain
49.40-Radio-Journal
49.45-CBF métropolitain
49.50-Radio-Journal
49.55-CBF métropolitain
50.00-Radio-Journal
50.05-CBF métropolitain
50.10-Radio-Journal
50.15-CBF métropolitain
50.20-Radio-Journal
50.25-CBF métropolitain
50.30-Radio-Journal
50.35-CBF métropolitain
50.40-Radio-Journal
50.45-CBF métropolitain
50.50-Radio-Journal
50.55-CBF métropolitain
51.00-Radio-Journal
51.05-CBF métropolitain
51.10-Radio-Journal
51.15-CBF métropolitain
51.20-Radio-Journal
51.25-CBF métropolitain
51.30-Radio-Journal
51.35-CBF métropolitain
51.40-Radio-Journal
51.45-CBF métropolitain
51.50-Radio-Journal
51.55-CBF métropolitain
52.00-Radio-Journal
52.05-CBF métropolitain
52.10-Radio-Journal
52.15-CBF métropolitain
52.20-Radio-Journal
52.25-CBF métropolitain
52.30-Radio-Journal
52.35-CBF métropolitain
52.40-Radio-Journal
52.45-CBF métropolitain
52.50-Radio-Journal
52.55-CBF métropolitain
53.00-Radio-Journal
53.05-CBF métropolitain
53.10-Radio-Journal
53.15-CBF métropolitain
53.20-Radio-Journal
53.25-CBF métropolitain
53.30-Radio-Journal
53.35-CBF métropolitain
53.40-Radio-Journal
53.45-CBF métropolitain
53.50-Radio-Journal
53.55-CBF métropolitain
54.00-Radio-Journal
54.05-CBF métropolitain
54.10-Radio-Journal
54.15-CBF métropolitain
54.20-Radio-Journal
54.25-CBF métropolitain
54.30-Radio-Journal
54.35-CBF métropolitain
54.40-Radio-Journal
54.45-CBF métropolitain
54.50-Radio-Journal
54.55-CBF métropolitain
55.00-Radio-Journal
55.05-CBF métropolitain
55.10-Radio-Journal
55.15-CBF métropolitain
55.20-Radio-Journal
55.25-CBF métropolitain
55.30-Radio-Journal
55.35-CBF métropolitain
55.40-Radio-Journal
55.45-CBF métropolitain
55.50-Radio-Journal
55.55-CBF métropolitain
56.00-Radio-Journal
56.05-CBF métropolitain
56.10-Radio-Journal
56.15-CBF métropolitain
56.20-Radio-Journal
56.25-CBF métropolitain
56.30-Radio-Journal
56.35-CBF métropolitain
56.40-Radio-Journal
56.45-CBF métropolitain
56.50-Radio-Journal
56.55-CBF métropolitain
57.00-Radio-Journal
57.05-CBF métropolitain
57.10-Radio-Journal
57.15-CBF métropolitain
57.20-Radio-Journal
57.25-CBF métropolitain
57.30-Radio-Journal
57.35-CBF métropolitain
57.40-Radio-Journal
57.45-CBF métropolitain
57.50-Radio-Journal
57.55-CBF métropolitain
58.00-Radio-Journal
58.05-CBF métropolitain
58.10-Radio-Journal
58.15-CBF métropolitain
58.20-Radio-Journal
58.25-CBF métropolitain
58.30-Radio-Journal
58.35-CBF métropolitain
58.40-Radio-Journal
58.45-CBF métropolitain
58.50-Radio-Journal
58.55-CBF métropolitain
59.00-Radio-Journal
59.05-CBF métropolitain
59.10-Radio-Journal
59.15-CBF métropolitain
59.20-Radio-Journal
59.25-CBF métropolitain
59.30-Radio-Journal
59.35-CBF métropolitain
59.40-Radio-Journal
59.45-CBF métropolitain
59.50-Radio-Journal
59.55-CBF métropolitain
60.00-Radio-Journal
60.05-CBF métropolitain
60.10-Radio-Journal
60.15-CBF métropolitain
60.20-Radio-Journal
60.25-CBF métropolitain
60.30-Radio-Journal
60.35-CBF métropolitain
60.40-Radio-Journal
60.45-CBF métropolitain
60.50-Radio-Journal
60.55-CBF métropolitain
61.00-Radio-Journal
61.05-CBF métropolitain
61.10-Radio-Journal
61.15-CBF métropolitain
61.20-Radio-Journal
61.25-CBF métropolitain
61.30-Radio-Journal
61.35-CBF métropolitain
61.40-Radio-Journal
61.45-CBF métropolitain
61.50-Radio-Journal
61.55-CBF métropolitain
62.00-Radio-Journal
62.05-CBF métropolitain
62.10-Radio-Journal
62.15-CBF métropolitain
62.20-Radio-Journal
62.25-CBF métropolitain
62.30-Radio-Journal
62.35-CBF métropolitain
62.40-Radio-Journal
62.45-CBF métropolitain
62.50-Radio-Journal
62.55-CBF métropolitain
63.00-Radio-Journal
63.05-CBF métropolitain
63.10-Radio-Journal
63.15-CBF métropolitain
63.20-Radio-Journal
63.25-CBF métropolitain
63.30-Radio-Journal
63.35-CBF métropolitain
63.40-Radio-Journal
63.45-CBF métropolitain
63.50-Radio-Journal
63.55-CBF métropolitain
64.00-Radio-Journal
64.05-CBF métropolitain
64.10-Radio-Journal
64.15-CBF métropolitain
64.20-Radio-Journal
64.25-CBF métropolitain
64.30-Radio-Journal
64.35-CBF métropolitain
64.40-Radio-Journal
64.45-CBF métropolitain
64.50-Radio-Journal
64.55-CBF métropolitain
65.00-Radio-Journal
65.05-CBF métropolitain
65.10-Radio-Journal
65.15-CBF métropolitain
65.20-Radio-Journal
65.25-CBF métropolitain
65.30-Radio-Journal
65.35-CBF métropolitain
65.40-Radio-Journal
65.45-CBF métropolitain
65.50-Radio-Journal
65.55-CBF métropolitain
66.00-Radio-Journal
66.05-CBF métropolitain
66.10-Radio-Journal
66.15-CBF métropolitain
66.20-Radio-Journal
66.25-CBF métropolitain
66.30-Radio-Journal
66.35-CBF métropolitain
66.40-Radio-Journal
66.45-CBF métropolitain
66.50-Radio-Journal
66.55-CBF métropolitain
67.00-Radio-Journal
67.05-CBF métropolitain
67.10-Radio-Journal
67.15-CBF métropolitain
67.20-Radio-Journal
67.25-CBF métropolitain
67.30-Radio-Journal
67.35-CBF métropolitain
67.40-Radio-Journal
67.45-CBF métropolitain
67.50-Radio-Journal
67.55-CBF métropolitain
68.00-Radio-Journal
68.05-CBF métropolitain
68.10-Radio-Journal
68.15-CBF métropolitain
68.20-Radio-Journal
68.25-CBF métropolitain
68.30-Radio-Journal
68.35-CBF métropolitain
68.40-Radio-Journal
68.45-CBF métropolitain
68.50-Radio-Journal
68.55-CBF métropolitain
69.00-Radio



Gratien Gélinas a quitté l'aéroport de Dorval à bord d'un appareil d'Air Canada en route pour Vancouver où il présentera la version anglaise de "Bousille et les Justes" dans le cadre du Festival de Vancouver. La troupe de la Comédie Canadienne, qui comprend la plupart des acteurs de la distribution originale, a rejoint hier M. Gélinas. Ce dernier était accompagné de son épouse et de son fils, Yves, régisseur de la troupe. (Photo Air Canada)

HYGIENE ET BEAUTE

L'été, le brossage est le meilleur des soins pour la chevelure

Du temps de nos grand-mères, cent coups de brosse tous les soirs faisaient partie du rite qui s'imposait pour l'entretien des cheveux. Aujourd'hui, beaucoup de nous dédaignent ce soin pourtant si simple. Et cependant, le brossage est assurément le meilleur moyen de conserver l'éclat et la santé à la chevelure.

Après des heures passées au soleil et au vent — à peu près impossibles à éviter durant l'été — nombre d'entre nous en sortent avec des cheveux secs et sans vie. Il y a plusieurs moyens de remédier à cet inconvénient. Le meilleur, en effet, est de protéger la chevelure du soleil en la recouvrant, mais même cette simple précaution est souvent négligée. C'est le moment où jamais d'appeler la brosse à cheveux à son secours. Un brossage énergique après chaque exposition au vent, au soleil et à l'eau, aidera à conserver à la chevelure sa beauté, de même qu'à la débarrasser du sable et des résidus de sel.

Il est bon de se rappeler que la brosse à cheveux doit toujours être propre. Les brosses à fibres de nylon sont faciles à entretenir, et séchent rapidement. L'eau n'affecte nullement la durée des soies, ce qui revient à dire que pendant l'été

principalement, le lavage quotidien de la brosse est à conseiller. En séchant la brosse, frottez-la vigoureusement sur une serviette, puis placez-la les fibres en bas jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.

Deux minutes par jour suffisent à donner à vos cheveux les cent coups de brosse qui s'imposent. Faites-en une pratique régulière de votre programme de soins de beauté et vous serez émerveillée des résultats. Souvenez-vous également que le brossage des cheveux ne les défrise pas. Les professionnels de la coiffure, après les avoir débarrassés des rouleaux, brossent soigneusement les cheveux avant de les coiffer.

Faire maison nette

Il ne faut laisser dans la chambre d'un malade que les meubles indispensables. Les tapis et les bibelots qui amassent la poussière sont aussi des nids à microbes. Il faut recueillir toutes les matières de rebut dans de grands sacs de papier et en disposer dès que possible. Un sac de papier épinglé sur le côté du lit sert de réceptacle aux mouches de papier souillées. On peut ensuite se débarrasser du tout.

Au-delà des cinq sens

Est-il possible qu'une mère dont l'enfant va se noyer en soit avertie par télépathie ?... Qui rêve nous apporte la préconnaissance de tragédies futures ? SÉLECTION du Reader's Digest d'août vous met au courant des progrès accomplis dans la recherche psychique — et cite d'étranges cas de transmissions de pensées où se manifestent "les voies mystérieuses de l'esprit". Achetez SÉLECTION aujourd'hui !

La Femme

au FOYER et dans le MONDE

Contre la haine religieuse et raciale

"L'immunisation de la jeunesse contre les maux engendrés par la haine religieuse et raciale est un devoir des parents, des professeurs et aussi de toute la communauté".

Qui parle ainsi ? Un "grand-papa gâteau" ? La chronique sociale d'une rédactrice facilement appâtée ? Un prédicateur qui prêche la charité ? Pas du tout.

C'est l'opinion de la Fédération mondiale des anciens combattants, telle qu'exprimée dans une déclaration à la Commission sur les Droits de l'homme, du Conseil économique et social des Nations Unies, au cours de sa réunion à New-York, il y a quelques mois.

La déclaration officielle dit encore : "Le temps est venu pour les Nations Unies de réaffirmer fermement les principes de justice et de dignité pour tous les peuples."

C'est toujours le temps — c'était une obligation de toujours, et un devoir chrétien, de toujours — mais aujourd'hui plus que jamais, d'enseigner dans la famille d'abord, à l'école ensuite, le sens de la justice et de la dignité, au foyer comme à l'extérieur, en classe comme dans la paroisse, au pays comme à l'étranger, pour pouvoir non seulement "endurer l'autre" mais ne pas lui nuire à l'occasion ou de façon préméditée; mieux encore, lui rendre service au besoin, le défendre si nécessaire.

Quand l'"autre" est un compatriote, un voisin, un camarade de travail, c'est déjà, pour un trop grand nombre, une possibilité au-dessus de leur caractère faible ou déformé; mais quand l'"autre" est un étranger, même de langue commune, c'est souvent un drame. Il y a des exemples, des cas pitoyables, jusque dans nos murs, à Montréal, dans le pays du Québec. Donner justice au voisin, c'est presque impossible; donner justice à un étran-

ger, c'est trop souvent impossible. Ces attitudes viennent tout droit de la malformation du caractère et de la mentalité lamentable dans la famille et à l'école. Et c'est le terrain tout préparé pour recevoir la semence des mépris de l'humain et des haines religieuses et raciales. Ce n'est pas pour rien que peut voyager aujourd'hui, l'"Autobus de la haine", parce que ses occupants "haïssent le mélange de races". L'époque est bien choisie pour haïr le mélange des races quand le flot des déportés et des réfugiés ne cesse de se répandre, de se gonfler et de s'étendre depuis la première grande guerre.

Des photos des journaux nous montrent aussi, bien sûr, le "Bus de la Liberté", pauvre Liberté qui bat souvent de l'aile quand la Haine voyage confortablement sur tous les chemins, même de l'air...

Bienheureux les enfants à qui le foyer et l'école enseignent vraiment et de manière pratique d'aimer le prochain comme soi-même, et Dieu et sa justice par-dessus tout. Ils ne seront peut-être pas plus confortables que d'autres dans le monde mais au moins ils ne seront pas parmi les froussards, parmi les mentalités farcies de déloyauté et de haine. Mentalités si recherchées par toutes les forces de démolition sociales et de déchristianisation.

Cette recommandation de la Fédération des anciens combattants mériterait un bon moment d'attention de tous, si la faculté de réfléchir n'était à peu près inexistante à l'heure actuelle: "L'immunisation de la jeunesse contre les maux engendrés par la haine religieuse et raciale est un devoir des parents, des professeurs et aussi de la communauté", c'est-à-dire de tous les adultes, quels que soient leur état civil, leur emploi ou leur profession. Mais il faudrait qu'ils aient l'esprit de justice d'abord en eux-mêmes.

Germaine BERNIER

La pêche était connue dès l'antiquité mais c'est la table moderne qui offre ce fruit dans sa perfection

Les premières pêches furent découvertes aux environs de l'an 2,000 avant Jésus-Christ. A cette époque, elles étaient petites, dures, et elles possédaient un goût amer. Mais malgré cela, les Hébreux, les Perses, les Turcs et les Chinois en chantaient les louanges. Les pêches furent introduites pour la première fois en Amérique par les premiers explorateurs espagnols qui plantèrent les pêchers au Mexique. Et immédiatement après, les colons anglais et français commencèrent à planter des vergers de pêches, plus au nord. Cependant, ce n'est que depuis les cinquante dernières années que ces fruits sont arrivés au plus haut point de perfection — gros, tendres, charnus et délicatement parfumés.

Cette amélioration ne provient pas seulement de la culture, mais aussi de meilleures méthodes d'emballage et d'expédition. On enlève maintenant le duvet avant l'emballage et plusieurs variétés de pêches poussent même sans duvet. Le fruit tout chaud en sortant du verger, est plongé dans un bain d'eau glacée, ce qui facilite la récolte lorsque le fruit est au plus haut point de maturité; le refroidissement empêche aussi la formation d'organismes.

Les pêches canadiennes sont délicieuses à cette époque-ci de l'année. Et notre recette de pouding aux pêches les met

vraiment en valeur. Des pêches coupées en dés sont mélangées à une exquisite sauce à l'orange et cuites sous une pâte tendre et sucrée. Il est recommandé de servir le pouding chaud avec de la crème ou un peu de glace.

2 tasses de pêches mûres, coupées en dés.
1 c. à table de beurre ou de margarine.
1/4 tasse de sucre granulé.
1/2 tasse d'eau bouillante.
1/4 tasse de sirop de maïs.
1 c. à thé de zeste d'orange râpé.
1-3 tasse de jus d'orange.
1/2 tasse de farine tout usage tamisée une fois.
Graisser un plat à four d'une capacité de 6 tasses. Préchauffer le four à 350°F (modéré).
Donne de 5 à 6 portions.

1 tasse de farine à pâtisserie tamisée une fois.
2 c. à thé de poudre à pâte.
1/4 c. à thé de sel.
2-3 tasse de sucre granulé.
2 c. à table de shortening.
1-3 tasse (environ) de lait.
1/4 c. à thé de vanille.
Graisser un plat à four d'une capacité de 6 tasses. Préchauffer le four à 350°F (modéré).
Ebullitionner 6 ou 7 pêches et les laisser dans l'eau jusqu'à ce que la peau se détache; les rafraîchir dans de l'eau froide. Puis, les peler et les couper en dés en quantité suffisante pour obtenir les 2 tasses de fruits re-

me. Tamiser ensemble dans un bol la farine tout usage ou à pâtisserie, la poudre à pâte, le sel et les 2-3 tasses de sucre. Incorporer le shortening en le coupant finement. D'autre part, mélanger le lait et la vanille. Creuser une fontaine dans les ingrédients secs; incorporer le lait en brassant (en ajouter un peu plus, si nécessaire, de façon à obtenir une pâte assez épaisse). Étendre la pâte sur le mélange de pêches et cuire au four préchauffé de 55 à 60 minutes. Servir chaud avec de la crème de table, de la crème fouettée ou quelque autre cré-

me. Soulever ou prendre un nouveau-né n'est pas si simple, puisque sa tête est trop lourde pour que son petit cou puisse la supporter. En soulevant la tête avec la main ou le bras, pour lui laver la tête, on froite gentiment le cuir chevelu avec une mousse de savon doux, ensuite on rince la tête dans le bassin avec la figure en haut, afin que l'eau savonneuse ne lui coule pas dans les yeux. Durant le bain, il faut le protéger contre les refroidissements.

quises. Mélanger le beurre ou la margarine, le 1/4 de tasse de sucre et la 1/2 tasse d'eau bouillante; brasser jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Ajouter en remuant le sirop de maïs, le zeste d'orange râpé, le jus d'orange et les pêches coupées en dés. Verser dans le plat préparé.

Prendre le bébé

Agneau de la persane

2 1/2 lbs épaule d'agneau
7 pommes
1 banane
1/2 lb d'oignons
Très peu de safran
Cori au goût
3 onces d' yoghourt
1 once d'amandes
1 once de noix hachées
Très peu de chutney
3 onces de farine.

Couper l'agneau en morceaux et laisser revenir à l'huile, enlever la viande et ajouter dans la même graisse, oignon, pomme et banane émincées, ajouter la farine et peu de safran, mouiller avec bouillon, ajouter la viande et un sac aux herbes.

Braisser au four, et pour finir, ajouter yoghourt, amandes et noix hachées et chutney.

Gigot d'agneau boulangère pour 7 personnes

1 gigot.
1 lb d'oignons.
3 1/2 lbs de pommes de terre.

Laisser rôti le gigot pendant une heure et tirer un peu de jus, ajouter des pommes de terre crues coupées en tranches ainsi que des oignons émincés, couvrir la sauteuse et finir au four.

Cabres d'agneau provençale pour 4 personnes

3 lbs d'agneau en carrés, moutarde, mie de pain, ail et fines herbes au goût.

Rôtir les carrés et leur ajouter un peu de moutarde française, mie de pain, ail, fines herbes, gratiner au four, ajouter noisettes de beurre.

Cote d'agneau Marchal pour 4 personnes

8 côtes de 4 oz.
mie de pain.
2 oeufs.
pointes d'asperges.

Paner la côte à l'anglaise et sauter au beurre clarifié, dresser une lame de truffe dessus, et servir avec pointes d'asperges. Il est essentiel d'arroser l'a-

FINES FOURCHETTES

Les conseils d'un chef pour bien réussir les plats d'agneau les plus savoureux

Les Canadiens, d'après M. Franz Taranowski, sont plus difficiles que les Européens, pour la nourriture et ils montrent plus de considération à l'endroit d'un bon chef, qu'ils tiennent pour un artiste. M. Taranowski en sait quelque chose: à 27 ans, il est l'un des plus jeunes chefs de l'industrie hôtelière. Il est actuellement à l'hôtel LaSalle de Montréal, et il a à son crédit 13 ans d'expérience dans les meilleurs restaurants de Suisse, de Belgique et d'Angleterre.

Il y a déjà 20 mois que M. Taranowski, un homme d'esprit et d'affaire, fut engagé en Europe pour occuper son poste actuel. Il n'a, paraît-il, aucun regret d'avoir accepté. Il ajoute même: "Je suis flatté d'être à l'emploi d'un hôtel renommé pour sa cuisine, ses spécialités internationales, ses plats de viandes, ses glaces européennes, ses sorbets et ses parfais préparés sur place."

M. Taranowski est né en Allemagne. Son père était Russe. A 14 ans, il commença un apprentissage de 3 ans à Essen. Il termina son stage en 1951. Il travailla ensuite successivement à l'hôtel Baur-au-Lac, à Zurich, au restaurant Schweizerhof et Schwanen à Lucerne, au Carlton à Saint-Moritz, au Palais Royal, à Gstaad, à l'Exposition internationale à Bruxelles, et avant le Canada — aux hôtels du chemin de fer Great Western and Eastern à Londres.

Aujourd'hui, il est à la tête d'un personnel de 60 membres et d'un service de 750 repas par jour dans trois salles à manger: le Club, la salle Cavalier et le Pavillon.

M. Taranowski aime servir quotidiennement de l'agneau, soit en côtelettes, soit avec des viandes grillées assorties. Chaque semaine, on voit au menu un gigot ou une épaule d'agneau.

L'hiver, le ragout d'agneau à l'irlandaise est une spécialité du mardi. M. Taranowski aime "la sauter prononcée de l'agneau néo-zélandais, qui diminue peu". Dans les caries, il ajoute "de la moutarde française, de la chapelure, du persil et de l'ail. Dans les ragouts, de la moutarde française, pour faire ressortir toute la saveur."

Voici des recettes et des conseils pour l'apprêt de l'agneau. Elles sont régulièrement à l'ordre du jour, au LaSalle.

Agneau de la persane

2 1/2 lbs épaule d'agneau
7 pommes
1 banane
1/2 lb d'oignons
Très peu de safran
Cori au goût
3 onces d' yoghourt
1 once d'amandes
1 once de noix hachées
Très peu de chutney
3 onces de farine.

Couper l'agneau en morceaux et laisser revenir à l'huile, enlever la viande et ajouter dans la même graisse, oignon, pomme et banane émincées, ajouter la farine et peu de safran, mouiller avec bouillon, ajouter la viande et un sac aux herbes.

Braisser au four, et pour finir, ajouter yoghourt, amandes et noix hachées et chutney.

Gigot d'agneau boulangère pour 7 personnes

1 gigot.
1 lb d'oignons.
3 1/2 lbs de pommes de terre.

Laisser rôti le gigot pendant une heure et tirer un peu de jus, ajouter des pommes de terre crues coupées en tranches ainsi que des oignons émincés, couvrir la sauteuse et finir au four.

Cabres d'agneau provençale pour 4 personnes

3 lbs d'agneau en carrés, moutarde, mie de pain, ail et fines herbes au goût.

Rôtir les carrés et leur ajouter un peu de moutarde française, mie de pain, ail, fines herbes, gratiner au four, ajouter noisettes de beurre.

Cote d'agneau Marchal pour 4 personnes

8 côtes de 4 oz.
mie de pain.
2 oeufs.
pointes d'asperges.

Paner la côte à l'anglaise et sauter au beurre clarifié, dresser une lame de truffe dessus, et servir avec pointes d'asperges. Il est essentiel d'arroser l'a-

gneau, quand on le fait cuire à la broche ou qu'on a eu recours à une glace ou à une sauce piquante. Il n'est pas nécessaire d'arroser la viande, si on la fait rôtir au four. Pour qu'elle s'arrose d'elle-même, on la place dans la lechefrite de sorte que le gras soit sur le dessus. Au fur et à mesure de la cuisson, le gras fondu baigne suffisamment le rôti. S'il y en a trop, on doit en retirer. Il est bon d'utiliser une éponge, pour empêcher que la viande ne trempe dans la graisse.

Doit-on, ou non, couvrir le rôti? Non. Si on le couvre, on n'obtiendra pas un rôti, car l'humidité qui s'échappe de la viande restera à l'intérieur de la rôtière. La viande sera savoureuse, mais pas rôtie.

A quelles températures servir? Très chaud sur des assiettes chaudes, ou légèrement refroidi. Tiède, l'agneau manque de goût.

Avant la naissance

Durant la grossesse, la femme enceinte peut prendre soin de la santé de son futur bébé en prenant soin de sa sienne propre. Les visites périodiques chez le médecin ou à la clinique prénatale lui aideront à rester en santé et le renseignent quant au régime alimentaire à suivre, à l'exercice à prendre et aux soins généraux de santé.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Qui blâme
- Étonné — Métal
- Il s'y forme des sons — Incrément
- Réservoir conique — En matière de
- Négation — Sans amis
- Fut la première
- Addition — Fit un repas — Terminaison verbale
- Limitations
- Groupe d'animaux — Ornement de Noël
- Possessif — Pronom — Donne de l'ombrage
- Voyelles — Note — Article arabe
- Emploie — Grecque — En crasse la cheminée
- Epuiser

VERTICALEMENT

- Qui rétablit ce qui avait été détruit
- Caoutchouc durci — Qui dispose de moyens
- S'en va — Devant un nom princier — Pronom inversé
- Surface dure au toucher
- Bois — Individu mal dressé
- Exclamation — Simplicité totale — Impersonnel
- Elle est chargée de veiller sur l'ordre
- Attachent — Note

Solution d'hier

- Horizontalement : —
- INSURRECTION
 - MAT — AISE
 - PSAUME — RADAR
 - RAGLAN — NIER
 - ELIE — TEMPS
 - ETA — EPI
 - OEIL — ETIENNE
 - YPIRES — OR — DIT
 - AIRES — SAC
 - NE — RA — NAIN
 - CRI — VRAI — TOI
 - LIEU — RIEUR
- Verticalement : —
- IMPREVOYANCE
 - NASAL — EPIER
 - STAGIAIRE — IL
 - ULE — LEUR
 - RAMA — SLAVE
 - RIN — TIE — RU
 - ES — TATONNA
 - CERNE — IR — AIR
 - AMEE — SI
 - INDEPENDANTE
 - ARSENIC — OU
 - ET — AIR

Petites annonces du "Devoir"

A VENDRE

Renault Dauphine 1960 — parfait état mécanique, carrosserie excellente. Aubaine. Hanches blanches, cuir rouge. Appelez: HCU, 6-2320. 8-7-61

A LOUER

ARHUNTSIC, 10,615 Esplanade — grand 3 1/2 pièces, chaufferie, cuisine, réfrigérateur, 585.00. DU, 7-5046. 7-8-61

BUREAU A LOUER

EDIFICE CASTLE, 1410, rue Stanley, magnifique suite pour bureau, environ 350 pi. car. Occupation immédiate. — Tel. UN. 8-1519. 5-8-61

CENTRE DE PHYSIOTHERAPIE

9050, boul. St-Michel, dans l'édifice de la clinique médicale. Ville St-Michel, DU, 1-7988. Sur rendez-vous seulement. 16-8-61

DIVERS

A VENDRE: Extracteur Jus "Eko-ro-Blender". — Achetés de préférence "Kitty" ou "Nutrimix". — Occasion. — Tel. CR. 9-4677.

FILLE DEMANDEE

pour piler les chemises, de préférence avec expérience. Bon salaire. Faire votre demande à: New York System Dry Cleaner, 1218 est. rue Ontario. 5-8-61

PROFESSEURS DEMANDES

pour cours secondaire, scientifique et commercial, temps partiel. — Tel. LA. 7-4411. 7-8-61

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport, Déménagement, villas, campagnes et longue distance. Spécialité: plans, poches, réfrigérateurs. RA. 5-3251. 7-8-61

TRANSPORT

Appelés Montreal Moving, transport général, déménagement assuré n'importe où. \$1.50, \$2.00, \$3.00. Spécialités: poches etc., emballage, entreposage. RA. 1-1154. JNO

VACANCES

Hôtel-motel, golf, tennis, piscine. Tout compris, \$70 par semaine, par personne, 2 par chambre. Pour renseignements, écrivez à: La "Santé et le long vie" et le disque de la détente. Renseignements gratuits. AV. 8-3054 — AV. 8-4071. 12-8-61

SANTÉ PAR LE YOGA

SIVANANDA, Institut de Yoga, 3887 St-Denis est. offre un "cours spécial pour 1961". Grand studio climatisé. Invitation d'assister à un cours. Nous vous offrons le livre "Santé et long vie" et le disque de la détente. Renseignements gratuits. AV. 8-3054 — AV. 8-4071. 12-8-61

TARIF

Annonces classées 434 Notre-Dame est "Le Devoir" — VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 3 heures la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de \$1.50 pour 3 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 25 cent.

GROS CARACTÈRES — Une ligne en caractère gothique 12 points (25 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaire, mariages, remerciements pour condoléances, etc.; 2 cents le mot; minimum: \$1.50.

INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DEMANDES

Cours secondaire — brevet exigé — très bons salaires — demandons aussi un spécialiste en éducation physique — appeler, frais reversés, à: TA. 3-7155

Commission scolaire Ville Sainte-Thérèse

M. ANTONIO FORGET

Secrétaire-trésorier

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

Courtiers d'assurances Agréés

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers

1411, rue Crescent

Victor 9-2371

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien

Jean K. Malouf Inc.

Entretien — Réparations

RA. 1-9630

6305, 25e ave, Rosemont

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois

Electricité médicale — Rayons X — L.M.C. — F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.

Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4.

LA. 3-3232 — 316, Sherbrooke est.

DACTYLOGRAPHES

Dr C. Melillo

grade d'Europe

Généraliste, pédiatre, sage-femme, gynécologue, psychiatrie, pédiatrie, dermatologie, otorhinolaryngologie, ophtalmologie, prothèse dentaire, etc.

134 ouest, Sherbrooke, VI. 5-0356

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL



EN VACANCES A BANFF — Deux couples de Montréal, M. et Mme Gilles Lacasse et M. et Mme Roland Urban, qui passent leurs vacances à Banff, sont photographiés sur la terrasse de l'hôtel Banff Springs dans les Rocheuses canadiennes. A l'arrière-plan, le mont Cascade. (Photo Pacific Canadian)

Le Trust Général du Canada offre des actions privilégiées à \$20 chacune

POTINS FINANCIERS

Wall Street avait, hier, perdu de sa vigueur de la veille, alors que les industriels avaient accusé une avance moyenne de 8.57 points. Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours paraissait résistante, de même que sur les Bourses de Montréal et de Toronto.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith vient de publier une étude très élaborée sur le chemin de fer Pacifique Canadien, une entreprise qui devrait gagner au-delà de \$3.00 l'action en 1962, d'autant plus que la situation s'améliore graduellement pour Cominco, sa principale filiale. On recommande fortement cette valeur.

Il y eut 45 faillites dans notre district en juillet, représentant un passif de \$2,322,818, contre 47 faillites, représentant un passif de \$2,425,856 durant le même mois l'an dernier.

G.E. Leslie & Co. vient de publier une intéressante étude sur Bathurst P. & P. Co., une valeur intéressante pour un placement à long terme. Cette firme de courtage laisse entendre que, d'ici quelque temps, la bourse aura à faire face à deux forces opposées, soit la tension internationale accrue et des développements économiques plus constructifs.

La moyenne des industriels de DJ a baissé de 3.48 pts hier à N.Y. Il ne s'agit que d'une pause temporaire.

La Bourse de Toronto enquêtera sur le plan de fusion projeté entre Falconbridge et Vautour, vu le volume inusité de transactions sur les titres de ces entreprises et sur ceux de McIntyre quelques jours auparavant.

Canada Packers tiendra son assemblée aujourd'hui à Toronto.

Les ventes de Dupont de Canada ont augmenté de 8% durant le 1er semestre.

Northern Quebec Power Co. Ltd. a eu un profit net de \$718,480 au cours des 12 mois terminés le 31 mai 1961, soit donc l'équivalent de \$2.49 l'action ordinaire, contre \$2.08 l'an dernier. Les bénéfices bruts se totalisent à \$3,817,838, au regard de \$3,688,983 antérieurement. Durant les 3 mois terminés le 31 mai 1961, le bénéfice net fut de \$184,139 ou l'équivalent de 64 cts par action ordinaire pour ce trimestre, alors que l'an dernier la même période, le gain net avait été de \$191,203.

Savette Limited deviendra bientôt une compagnie publique. Elle projette l'établissement de 15 magasins à escompte qu'elle érige à travers le Canada, en anticipation de ventes de \$200,000,000. Bache & Co., Deacon, Findley Coyne Ltd. et Rous Knalke, offriront au public 600,000 actions de Savette Ltd. à \$7.50 chacune. Il y a 2,500,000 d'autorisées et 902,022 se trouveront émises.

R.L. Grain Limited a gagné 40 cts l'action durant le premier semestre vs 53 cts durant la même période l'an dernier.

La liste de suggestions comme placements que la Maison Bienvenue Limitée vient de publier laisse voir des valeurs rapportant entre 2.53% et 5.51%.

Nous annoncerons demain 2 nouvelles nominations importantes à la Corporation de Gaz naturel du Québec.

Juillet a été un bon mois pour notre industrie de la construction, comme on le constate lors du rapport qui sera publié au début de la semaine prochaine.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

L'Aluminium Limited accroît ses intérêts au Japon

L'Aluminium Limited a annoncé hier que son conseil d'administration a autorisé l'achat de nouveaux intérêts au montant de \$4.4 millions dans la Nippon Light Metal Company Ltd. (N.K.K.), le plus important producteur d'aluminium au Japon. La compagnie canadienne possède 50 pour cent du capital de la N.K.K., les autres actions se répartissant publiquement sur le marché de la bourse japonaise. Du changement apporté au capital de la compagnie japonaise, il découle, comme on l'a déjà annoncé au Japon, qu'un montant égal sera souscrit par les autres actionnaires, maintenant à 50 pour cent l'intérêt de l'Aluminium Limited dans cette entreprise. Se basant sur de récentes relevées effectuées sur le marché de la bourse au Japon, on évalue à un peu plus de \$100 millions la valeur totale de la N.K.K. L'Aluminium Limited, qui a une participation dans la N.K.K. du Japon depuis 1953 n'est pas sans avoir contribué à l'agrandissement et à la modernisation des usines d'aluminium et d'alumine de cette entreprise. Forte de l'aide technique qui lui est parvenue du Canada, la N.K.K. a eu en outre porter sa capacité de production d'aluminium à 96,000 tonnes par année, la plus considérable au Japon. La compagnie produit près de la moitié de tout l'aluminium fabriqué au Japon.

Dominion Tar & Chemical Co. dépense plusieurs millions à de nouvelles fins

Dominion Tar & Chemical Company Limited annonce l'affectation de fonds à l'achat et à l'installation d'un outillage évalué à plusieurs millions de dollars, qui servira à la fabrication du papier d'édition couché. Cette installation aura pour emplacement une des fabriques de la compagnie qui a déjà été choisie et sera annoncée prochainement. L'outillage est conçu pour produire annuellement 50,000 tonnes de papier, ce qui ajoutera considérablement à la quantité de papier de cette qualité qu'on obtient présentement des manufacturiers canadiens. Cette provision accrue devrait être suffisante pour remplir les demandes des éditeurs et des imprimeurs qui utilisent cette sorte de papier au Canada pour sept à dix années à venir. Le papier d'édition couché est employé par les magazines pour consommateurs, tels que le magazine Maclean, Sélection du Reader's Digest et les magazines d'affaires ainsi que les brochures et catalogues comme ceux que publient les magazines à rayons.

C'est le 30 septembre qu'Algoma Steel paiera le dividende déclaré hier

Les administrateurs d'Algoma Steel Corporation Ltd., réunis hier en assemblée, ont déclaré un dividende de 30 cents par action ordinaire, payable le 30 septembre aux actionnaires inscrits le 1er du même mois. Cette nouvelle sera d'autant bien vue des détenteurs d'actions de cette entreprise que M. C. Weeks, vice-président en charge des ventes vient de déclarer que la compagnie est prête à livrer de l'acier de qualité CSA G40.8, ayant une résistance limite supérieure de 4,000 livres au pouce carré, au minimum requis pour ce genre d'acier. Il s'agit donc d'une résistance limite, excédant ce que l'on pouvait obtenir, ce jour, comme on le sait, Algoma Steel est l'une des plus importantes compagnies productrices d'acier en plaques au pays et en outre, elle fabrique tous les profils d'acier lourd. Ses actions sont inscrites sur les listes des valeurs des Bourses de Montréal et de Toronto et elles ont varié depuis un an entre un bas de 30 et un sommet de 44 et, hier, elles cotaient à 43. Vu le programme d'armements accrues en cours sur notre continent et aussi compte tenu du relèvement attendu du côté de la construction en Amérique du Nord, tout porterait à croire que cette entreprise continuerait d'être fort active; ce qui ne peut qu'influer favorablement sur son pouvoir de gain, actuel et potentiel.

En marge de l'établissement de B. C. Electric Co. et d'une juste compensation pour les actionnaires de B. C. Power Co.

Le gouvernement de la Colombie-Britannique vient de prendre les dernières mesures pour assumer le contrôle de la B. C. Electric Co. et de la Peace River Development Co. Depuis longtemps, il était rumeur d'établissement de la première compagnie et le comportement de ses actions depuis quelque temps faisait bien ressortir tout le sérieux de la situation, car les détenteurs des valeurs de la filiale, B. C. Power Corporation ne s'en retiennent pas sans quelques pertes financières, tout comme ceux de la compagnie-mère. En effet, les obligations convertibles de B. C. Electric, 6%, cotaient, hier, 102-105, contre 105½-107½, la veille. Quant aux actions ordinaires de B. C. Power, après avoir atteint un sommet de 53 en 1957 et un haut de 39, cette année, elles glisseront à un bas de 32½ lorsqu'il devint évident que la mainmise de l'Etat deviendrait un fait accompli. Hier, elles remontaient aux environs de 36, à la nouvelle que le gouvernement de la C.-B. paierait \$38, soit moins que le prix de \$40 payé lors d'une émission récente mixte, comportant des actions de B. C. Power, avec l'achat d'obligations de B. C. Electric. Pour avoir aidé au développement des ressources naturelles de la C.-B., les épargnants se voient pénalisés, en quelque sorte, puisque le gouvernement de cette province leur paiera moins que le montant qu'ils ont investi, sans oublier le fait qu'il les privera, en outre, des bénéfices que la mise au travail de leurs capitaux devait leur rapporter. Il nous semble que les autorités devraient au moins rembourser tout investissement intégral, lorsqu'elles décident de nationaliser une entreprise, car l'Etat pas plus que les individus n'a le droit de s'emparer du bien d'autrui sans juste compensation pour les détenteurs de titres des entreprises établies, d'autant plus qu'il n'y a pas que les montants investis qui sont en cause, mais les profits potentiels.

Marcel CLEMENT



M. WILFRID-A. MAJOR

La Compagnie d'Assurances Provinces-Unies annonce la nomination de M. Wilfrid A. Major en qualité de vice-président et directeur général de la Compagnie, en remplacement de M. J.-H. Pigeon. C'est en 1945, en quittant l'armée, que M. Major entra à la Compagnie dont il a été assistant directeur général depuis 1956. M. J.-H. Pigeon reste à la compagnie comme vice-président et conseiller.

À noter...

St-Antoine-de-Rivière-du-Loup et le Village Lafontaine emprunteront sous peu.

James Richardson & Sons vient de publier une étude sur Hudson's Bay Oil & Gas Co. Ltd.

Notre production de papiers fins a atteint 153,182 tonnes durant le 1er semestre vs 148,385 durant la même période l'an dernier.

Minnesota & Ontario Paper Co. a gagné 48 cts l'action au cours du 21ème trimestre vs 64 cts durant le même trimestre en 1960.

Kerr-Addison Gold Mines estime son bénéfice net à \$2,395,370 durant le 1er semestre.

Marcel Roy vient d'être promu au poste de gérant adjoint à la succursale Cavendish de Montréal, a-t-on annoncé. Ce dernier se joindra à la Sun Life du Canada en 1957 et il occupera jusqu'à maintenant le poste de gérant.

650,000 actions additionnelles de la classe A, sans valeur au pair, de Cantex Royalty Company ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse canadienne, mardi le 1er août, à la suite de l'exercice de droits offerts aux actionnaires inscrits le 19 mai.

L'agent de transfert d'Abitibi Power & Paper Company Ltd. a avisé la Bourse de Montréal que 240 actions privilégiées, 4½% cumulatif, ont été rachetées; il en reste donc seulement 402,465 émises et en circulation.

Atlas Steels Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, que 400 actions additionnelles ont été émises à la suite de l'exercice d'options consenties à des membres de l'exécutif de la compagnie. Il y a donc maintenant 1,393,424 actions émises et en circulation.

Canadian Exports Gas and Oil Ltd. a eu un revenu net de \$222,658 durant l'exercice clos le 30 avril 1961, contre \$28,747 durant l'exercice financier antérieur. L'excédent de son passif exigible sur son actif réalisable a été réduit de \$1,080,986 à \$428,051. Elle a participé au forage de 18 puits de pétrole et 12 de gaz, qui ont été complétés sur 35.

La compagnie de Téléphone Beil du Canada a avisé la Bourse de Montréal que 17,306 actions additionnelles ont été émises à la suite du plan d'option sur des actions de l'entreprise en faveur de ses employés et que 355 le furent à la suite de l'exercice de droits; ce qui porte donc le total des actions émises et en circulation à 23,616,795.

Bornite Copper Corp. Ltd. a fait savoir à la Bourse Canadienne que conformément à l'accord de souscription et d'option conclu avec Davidson & Company, au nom d'un client, les souscripteurs ont acheté 500,000 actions à 10 cts l'action, et en vertu de l'accord en date du 2 juin 1961, ils ont reçu des options sur 500,000 actions à des prix variant entre 12 1/2 et 20 cts l'action, susceptibles d'être exercés dans les 9 mois à dater du 27 juillet 1961. Il y a donc maintenant 3,500,007 actions émises et en circulation.

Canada Steamship Lines Ltd. a notifié la Bourse de Montréal que 650 actions ordinaires, sans valeur au pair, de la compagnie ont été émises à la suite d'options stimulatrices en faveur de hauts fonctionnaires seniors de l'entreprise, au prix de \$24 l'action. Un total de 51,200 actions ont donc été émises conformément au plan stimulateur d'options. Il y a maintenant 1,251,200 actions émises et en circulation.

Données alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:
Odeurs: prix de gros aux centrales de campagne, cagets du bois: extra-gros 43-44; A gros 42-43; A moyen 38; A poulette B 37; C 25. Arrivages 91.
Beurre: arrivages courants, admissible 62 3/4-63 1/4; de stock

Les droits expirent le 29 septembre

Pour la deuxième fois depuis 1957, le Trust Général du Canada doit augmenter son capital social afin de le proportionner au volume de ses affaires qui s'accroît constamment. Le conseil d'administration a récemment décidé d'émettre des actions privilégiées additionnelles, afin de porter le total émis et payé à 200,000 actions privilégiées d'une valeur nominale de \$10 chacune.

Les actionnaires inscrits le 14 juillet 1961 ont le droit de souscrire à une nouvelle action à \$20 pour chaque 5½ actions détenues. L'offre expire le 29 septembre 1961.

Le prix des actions souscrites doit être acquitté en totalité au plus tard le 29 septembre 1961. Les nouvelles actions participeront aux dividendes payables après le 15 octobre 1961. Les souscripteurs recevront un intérêt à raison de 3¼% par année sur le montant de leur souscription, à compter du moment de sa réception jusqu'au 29 septembre 1961.

Les souscriptions pourront être effectuées et les droits pourront être négociés jusqu'au 29 septembre 1961. Après cette date, les droits seront nuls et non avenue.

Les sociétés de fiducie canadiennes traversent actuellement une ère de grande prospérité. Réflétant les progrès de l'économie du Canada, le volume de leurs affaires s'accroît sans cesse. En effet, un nombre de plus en plus grand de Canadiens ont recouru aux services spécialisés offerts par nos sociétés de fiducie.

Depuis ses débuts à Montréal en 1928, le Trust Général du Canada n'a pas cessé de progresser, étendant constamment le champ de son activité et le rayonnement de ses opérations.

Une première succursale fut ouverte à Québec en 1929. Une deuxième succursale fut ouverte à Ottawa en 1951 et une troisième à Trois-Rivières en 1958. En 1948, la compagnie faisait l'acquisition de son propre immeuble à l'angle des rues Notre-Dame et St-Sulpice, dans le cœur du vieux Montréal, à l'angle sud-est de la Place d'Armes, où elle occupait d'abord trois étages pour s'étendre graduellement jusqu'à occuper non seulement cinq de ses dix étages, mais toute une annexe de quatre étages rue Saint-Sulpice.

L'acquisition en 1957 du Sherbrooke Trust Co., à Sherbrooke, société fondée en 1887, lui donna accès à la riche région des Cantons de l'Est.

Son activité embrasse plusieurs domaines se rattachant pour la plupart à des fonctions de confiance: l'établissement d'un programme successoral et l'exécution testamentaire, la tutelle et la curatelle aux biens, l'administration et la vente d'immeubles, les prêts hypothécaires, la gestion de portefeuilles, de plans de retraite et de fondations charitables, la garde de valeurs et la location de coffres de sûreté.

Citons encore sa fonction de régistrateur et agent de transfert pour l'émission et le transfert d'actions de diverses compagnies, celle d'agent payeur de dividendes ou d'intérêts sur obligations et celle non moins importante de fiduciaire d'émissions d'obligations.

Le Trust Général du Canada accepte des dépôts de fonds à terme appelés "Dépôts garantis" sur lesquels il accorde des intérêts dont le taux varie suivant la durée du dépôt qui peut aller jusqu'à cinq ans.

Avantages particuliers des actions offertes

Les actions privilégiées émises à l'origine avaient une valeur nominale de \$100. En 1958, elles furent subdivisées, à raison de dix pour une, en actions d'une valeur nominale de \$10, le détenteur d'une action recevant en échange dix actions nouvelles.

Le dividende, payé sans arrêt depuis 1928, fut porté de 5 p.c. à 6 p.c. en 1958. En janvier 1961, les actionnaires ont reçu un boni de 1 p.c., ce qui a porté le dividende à 70 cents par l'année.

Une particularité des actions privilégiées mérite d'être soulignée. Sauf un dividende au taux fixe annuel de 5 p.c. (\$250 pour toutes les actions) attribuable aux actions ordinaires après qu'un dividende de 7 p.c. a été accordé aux actions privilégiées, tous les profits additionnels appartiennent aux actions privilégiées. Les actionnaires ordinaires n'ont droit, au cas de liquidation, qu'au remboursement de leur mise de \$5,000, soit 1,000 actions de \$5 — chacune, tout le surplus accumulé revenant aux actions privilégiées. Donc, les actions privilégiées pourraient être comparées à des actions ordinaires classe "A" ayant droit à pratiquement tous les bénéfices passés et futurs.

Bourse de Toronto

Seules les mines d'or hésitaient

TORONTO — Le marché a fortement progressé hier au cours d'une séance terne.

L'indice des industrielles a atteint son plus haut niveau depuis sa création en 1934, haussant de 4.10 à 598.88 vers midi. La fermeture, il n'accusait plus qu'un gain de 13.4.

Les sidérurgiques, les denrées alimentaires, les papeteries et les pétrolières ont grandement contribué à la hausse de l'indice des industrielles.

Les boissons ont également fait bonne contenance. Dans le secteur des services publics, B.C. Electric accusait des pertes variant de 3.14 à 9.58 par suite de l'annonce de la saisie de cette entreprise par le gouvernement provincial. Geco et Consolidated Mining and Smelting accusaient des gains fractionnaires dans le compartiment des métaux communs. International Nickel a haussé de 1.2 à 87, un nouveau sommet. Steep Rock, Labrador, Hudson Bay Mining and Smelting et Noranda ont gagné du terrain.

Les aurifères ont suscité peu d'intérêt, mais Giant Yellowknife, Kerr-Addison et McIntyre Porcupine ont légèrement progressé.

Fonds Mutuels

	Offre Dem.
All Can Com	8.63 9.38
All Can Ind	6.44 7.00
American Growth	22.23 23.06
Beaumont	32.40 33.18
Canadian Investment	10.15 11.14
Canfund	43.34 45.57
Champion Mutual	6.09 6.69
Commonwealth Inter.	9.02 9.88
Commonwealth Inter. Lev. F.	8.17 8.95
Corporate Investors	10.17 11.11
Dividend Inc. Sds. Series B	4.48 4.85
Dividend Shares	2.45 2.79
Federated Growth	5.11 5.58
Commonwealth Equity	17.40 17.79
First Oil and Gas	4.31 4.71
Fonds Collectif "A"	4.09 4.62
Fonds Collectif "B"	4.45 4.79
Fonds Collectif "C"	4.51 4.88
Group Inc.	3.82 4.17
Grouped Income Accum.	—
Group Selectif "A"	7.94 8.49
Growth of Canada	7.05 7.66
Investors Growth Fund	12.84 13.94
Investors Mutual	11.18 12.04
Mutual Accumulating Fund	9.01 9.85
Mutual Income Fund	10.54 11.22
North American Fund of Cda	10.54 11.22
Pret et Revenue (Mutual)	3.88 4.49
Radiation	4.67 5.11
Regent Fund	11.11 11.95
Savings Invest Mut of Cda	3.88 4.42
Supervised Amer. Fund	1.35 1.38
Supervised Exec. 35	41.51
Supervised Exec. 36	37.34
Supervised Exec. 37	4.40
Supervised Exec. 38	7.75 8.87
Supervised Growth Fund	1.99 2.01
Supervised Income Fund	4.45 4.85
TV Electronic	8.97 9.78
United Investment Fund	4.20 4.70
United Accumulative	19.33 20.03
U.S. Funds	—

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que le contrat, signé le 9 juin 1961, transportant à la BANQUE MONTREAL, le CANTILE DU CANADA toutes les dettes et comptes à recevoir dus à Control Equipment Co. Ltd., a été enregistré au Bureau d'enregistrement du district de Montréal, sous le numéro 1545198.

MONTREAL, QUE.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que Denco (Eastern) Ltd., une compagnie incorporée en vertu de la première partie de la loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans les cités et districts de Montréal, demandent à procurer le général de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la loi des compagnies de Québec.

Donnée à Montréal, ce 28ème jour de juillet 1961.

A. PARADIS, Secrétaire.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de 80 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 14 octobre 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres à la fermeture des bureaux le 15 septembre 1961.

Par ordre du conseil.

Le secrétaire-trésorier, W. G. BLACK

MONTREAL, P.Q. le 1er août 1961.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de 80 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 14 octobre 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres à la fermeture des bureaux le 15 septembre 1961.

Par ordre du conseil.

Le secrétaire-trésorier, W. G. BLACK

MONTREAL, P.Q. le 1er août 1961.

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de 80 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 14 octobre 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres à la fermeture des bureaux le 15 septembre 1961.

Par ordre du conseil.

Le secrétaire-trésorier, W. G. BLACK

MONTREAL, P.Q. le 1er août 1961.



M. CARMIN GRAVELINE

M. Carmin Graveline, directeur général adjoint de La Mutuelle-Vie de l'U.C.C. depuis 1959, vient d'être admis comme membre "Fellow" de la Société des Actuaire.

Après avoir terminé ses études secondaires au Séminaire de Joliette, M. Graveline a obtenu une licence en sciences commerciales de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal. Il fit ensuite un stage d'étude d'un an à l'Université du Manitoba pour se spécialiser en mathématiques actuarielles.

Cours du dollar

NEW-YORK PC — Le dollar canadien était inchangé hier à 97 au regard de 96 61/64, mercredi dernier.

La livre sterling a haussé de 23-64 à \$2.80 1-16.

MONTREAL — Le dollar américain était à une prime de 3-32 pour cent en devises canadiennes, inchangé, hier, à la fermeture.

La livre sterling a haussé de 1-4 à \$2.88 5-8.

Le dollar américain offert \$1.03 1-16; demande \$1.03 1-8.

Cours de l'or

LONDRES — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$35.13 à l'achat et \$35.16 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.15 1-4 251 shillings 1-4 pence.

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 39.90 NF hier sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 103.40 NF.

Cours des changes

New-York dollar	1.03%
Angleterre livre	2.88%
France franc	.2105
Belgique franc	.0207%
Italie lire	.001663
Espagne peseta	.0173
Suisse franc	.2388
Hollande florin	.2871
Norvège couronne	.143
Danemark couronne	.1494
Suède couronne	.2000
Allemagne DM.	.2588
Thécoslovaquie cour.	.1447
Mexique peso	.0838
Venezuela bolivar	.2254

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

\$1,600,000

Obligations Première Hypothèque

\$500,000, 5½% échéant en séries du 1er août 1962 à 1966 incl.,

\$500,000, 5¾% échéant en séries du 1er août 1967 à 1970 incl.,

\$600,000, 6% à fonds d'amortissement, échéant le 1er août 1971

Datées du 1er août 1961

Echéances disponibles: 1er août 1967 à 1970 inclusivement

PRIX: \$100 et l'intérêt couru

Crédit Interprovincial Inc.

Valeurs de Placement

31 ouest, rue Saint-Jacques — Téléphone VI 9-6081

MONTREAL

QUÉBEC

TROIS-RIVIÈRES

MONCTON

LES CERTIFICATS D'ÉPARGNE

au service

de votre avenir

LA COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES LTEE

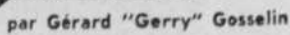
1306 est, rue Sainte-Catherine, Montréal - LA. 6-4901

Sur demande et sans aucune obligation de votre part, nous vous adresserons notre brochure explicative sur le plan d'épargne C.M.I.

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de 80 cents par action sur les actions ordinaires sans valeur au pair de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 14 octobre 1961 aux actionnaires dont les noms figureront dans les registres à la fermeture des bureaux le 15 septembre 1961.

Par ordre du conseil.

Le secrétaire-trésorier, W. G. BLACK



Labatt

BIÈRE

50

John V. LABATT

1850 - 1912

Brassée dans le Québec
au goût du Québec.

50

Les Yankees triomphent de 10 fois des Athlétiques de Kansas City

New-York — Les Yankees de New-York ont vaincu deux fois hier les Athlétiques de Kansas City, par les pointages de 6-5 et 12-3. La deuxième partie a été marquée par le 40ème circuit de Mickey Mantle, le 30ème de sa carrière. Roger Maris a été atteint par un lancer de Art Ditmar et il a dû se retirer du jeu.

Dans la première partie, les Yankees ont dû se rallier pour l'emporter. Whitey Ford, qui tentait de décrocher sa 20ème victoire, a dû céder sa place à Luis Arroyo et c'est ce dernier qui a reçu le crédit du gain.

Cin des points des Yankees n'étaient pas érités.

PREMIERE PARTIE A NEW-YORK				
Kansas City	AB	P	CS	Pp.
Howser	4	1	1	0
Causey	3	1	2	2
Poasada	3	0	0	0
Siebert	3	0	0	0
Lumbe	3	0	0	0
Johnson	3	0	0	0
A-Stephens	3	0	0	0
B-Sullivan	3	0	0	0
Pienas	3	0	0	0
Del Greco	3	0	0	0
Archer	3	0	0	0
Staley	3	0	0	0
TOTAUX	36	3	5	5

DEUXIEME PARTIE A NEW-YORK				
Kansas City	AB	P	CS	Pp.
Howser	4	1	1	0
Causey	3	1	2	2
Poasada	3	0	0	0
Siebert	3	0	0	0
Lumbe	3	0	0	0
Johnson	3	0	0	0
A-Stephens	3	0	0	0
B-Sullivan	3	0	0	0
Pienas	3	0	0	0
Del Greco	3	0	0	0
Archer	3	0	0	0
Staley	3	0	0	0
TOTAUX	36	3	5	5

TOTAUX				
Kansas City	AB	P	CS	Pp.
Howser	4	1	1	0
Causey	3	1	2	2
Poasada	3	0	0	0
Siebert	3	0	0	0
Lumbe	3	0	0	0
Johnson	3	0	0	0
A-Stephens	3	0	0	0
B-Sullivan	3	0	0	0
Pienas	3	0	0	0
Del Greco	3	0	0	0
Archer	3	0	0	0
Staley	3	0	0	0
TOTAUX	36	3	5	5

Les Braves gagnent et annulent

CHICAGO. — Les Braves de Milwaukee ont défait les Cubs de Chicago au compte de 4-2.

Red Sox 7-8				
Los Angeles 2-7				

PREMIERE PARTIE A BOSTON				
Los Angeles	AB	P	CS	Pp.
Pearson	4	1	1	0
Koppe	4	0	0	0
Thomas	4	0	0	0
Wagner	4	0	0	0
Bilko	4	0	0	0
G. Thomas	4	0	0	0
Sadowski	4	0	0	0
Moran	4	0	0	0
Donohue	4	0	0	0
A-Hunt	4	0	0	0
Fowler	4	0	0	0
Duren	4	0	0	0
TOTAUX	34	2	6	2

DEUXIEME PARTIE A BOSTON				
Los Angeles	AB	P	CS	Pp.
Pearson	4	1	1	0
Koppe	4	0	0	0
Thomas	4	0	0	0
Wagner	4	0	0	0
Bilko	4	0	0	0
G. Thomas	4	0	0	0
Sadowski	4	0	0	0
Moran	4	0	0	0
Donohue	4	0	0	0
A-Hunt	4	0	0	0
Fowler	4	0	0	0
Duren	4	0	0	0
TOTAUX	34	2	6	2

TOTAUX				
Los Angeles	AB	P	CS	Pp.
Pearson	4	1	1	0
Koppe	4	0	0	0
Thomas	4	0	0	0
Wagner	4	0	0	0
Bilko	4	0	0	0
G. Thomas	4	0	0	0
Sadowski	4	0	0	0
Moran	4	0	0	0
Donohue	4	0	0	0
A-Hunt	4	0	0	0
Fowler	4	0	0	0
Duren	4	0	0	0
TOTAUX	34	2	6	2



Ministère de la Voirie

PROVINCE DE QUEBEC SOUSSIONS

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour les travaux suivants:

- (1) Travaux de revêtement en béton bitumineux sur les routes 1-5-30, et chemins municipaux, dans diverses municipalités des comtés de Sherbrooke et Stanstead. — Longueur: 5,42 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 129-61".
- (2) Travaux de terrassement et de gravelage de la route L'Islet-St-Adalbert, dans les municipalités de St-Eugène, N.-D.-du-Bon-Secours (paroisse) et L'Isletville (village), comté de L'Islet. — Longueur: 2,43 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 113-61".
- (3) Travaux de terrassements et de gravelage sur une section du chemin Rang Ste-Marguerite, dans la paroisse des Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières. — Longueur: 1,70 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumission pour contrat 125-61".
- (4) Travaux de terrassements et de gravelage du chemin Emberton, dans Dutton canton, comté de Compton. — Longueur: 2,05 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 128-61".
- (5) Travaux de terrassements et de gravelage sur la route 15 dans le canton Letellier, comté de Duplessis. — Longueur: 5,80 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 136-61".
- (6) Travaux de terrassements et de gravelage sur une section de la route St-Casimir à Hervey-Jonction, dans la paroisse de St-Casimir, comté de Portneuf. — Longueur: 3,59 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 134-61".
- (7) Travaux de terrassements et de gravelage sur le chemin Temiskamingue-Kippawa, dans le canton Gendreau, comté de Temiskamingue. — Longueur: 1,56 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 108-61".
- (8) Travaux de terrassements et de gravelage sur une section de la route 23, dans St-Louis-de-Pintendre (paroisse), comté de Lévis. — Longueur: 0,66 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 128-61".
- (9) Travaux de terrassements et de gravelage d'une section de la route 25, dans St-Camille (paroisse), comté de Bellechasse. — Longueur: 1,99 milles. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 133-61".
- (10) Travaux de construction d'un garage à Beauveville, comté de Beauce. — L'enveloppe de soumission devra porter les mots: "Soumissions pour contrat 124-61".

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont admis à soumissionner.

Une copie des plans, devis et formule de soumission pour être obtenue en s'adressant au ministère de la Voirie, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, en versant la somme de \$10, dans chaque cas, laquelle n'est pas remboursable.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, pour une somme équivalente à 10% du total de la soumission ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (Bid Bond) et équivalent au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Les soumissions devront être adressées au Service des Contrats, chambre E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 1 h. 30 p.m. le 16 août, heure normale de l'Est, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage pas à accorder la plus basse soumission.

Roger LaBèque, sous-ministre de la Voirie.

Chevaliers sportifs

Les Chevaliers Sportifs ont remporté leur onzième victoire au dépend du Garage Provost par 7 à 2 dans la ligue intermédiaire de football. Lincoln Cann a lancé une partie d'un coup sûr pour remporter sa quatrième victoire de la saison. Les Chevaliers Sportifs prennent ainsi une formidable avance en première position de la ligue et s'acheminent vers leur premier championnat. André Masse s'est le plus signalé au bâton réussissant 4 coups sûrs. Raymond Chamberland et Jacques Laporte se sont aussi signalés au bâton.

Lanceurs probables

Lanceurs probables pour les équipes d'aujourd'hui dans les ligues majeures.

Ligue américaine: Washington, Daniels 6-3 à Detroit, Reagan 4-1 — 2h. 30 p.m.
Los Angeles, McBride 9-6 à Boston, Schwall 11-2 — 8h. p.m.
Kansas City, Shaw 6-9 à New York Daley, 8-1 — 8h. p.m.
Minnesota, Kaat, 4-11 à Baltimore, Brown 8-3 — 8h. p.m.
Chicago, Baumann, 8-18 à Cleveland, Hawkins, 3-8 — 8h. p.m.

Ligue nationale: Milwaukee, Hendley, 3-3 à Chicago, Cardwell 9-7 — 2h. 30 p.m.
Pittsburgh, Sturdivant 0-0 à St-Louis, Broglio, 7-10 — 8h. p.m.
Philadelphia, Short, 4-6 à Cincinnati, Hunt 9-3 — 9h. 05 p.m.

Ligue internationale: San Francisco, McCormick, 9-9 à Los Angeles, Williams 10-8 — 11h. p.m.

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Los Angeles	62	28	420	1/2
Cincinnati	46	46	345	8
San Francisco	44	46	345	8
St-Louis	43	47	345	10
Pittsburgh	43	48	345	13 1/2
St-Louis	42	47	345	14 1/2
Chicago	42	47	345	15 1/2
Philadelphia	30	66	313	30

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	64	28	428	1 1/2
Detroit	58	46	358	1 1/2
Baltimore	49	49	329	11
Cleveland	49	49	329	11
Chicago	31	63	290	13 1/2
Boston	47	48	348	20
St-Louis	47	48	348	20
Minnesota	43	48	348	20
Los Angeles	43	47	348	20 1/2
Kansas City	37	63	370	27 1/2

LIGUE INTERNATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Columbus	66	40	423	3
Buffalo	58	47	352	7 1/2
Charleston	53	47	329	9
Rochester	53	48	305	12 1/2
Jersey City	50	53	385	14 1/2
Toronto	50	54	385	15
Richmond	48	57	357	17 1/2
Syracuse	41	71	368	28

Pittsburgh vs Cincinnati

Le 5 août, samedi, à 2h.30 de l'après-midi, on pourra assister à un match passionnant entre les Pirates de Pittsburgh et les Reds de Cincinnati. Grâce à la brasserie Carling qui offre ce spectacle sur les deux réseaux de TV de Radio-Canada, la joute sera présentée du Crosley Field de Cincinnati.

Si les intermèdes s'en mêlaient, on verra à la place les Yankees de New-York contre les Twins de Minnesota, directement du Yankee Stadium.

Richard Garneau et Louis Chasse seront les hôtes de "L'Univers des Sports", Dizzy Dean et Peeewe Reese ceux de "World of Sport".

Combat retardé

MONTREAL. — Le combat Al Sparks-Rory Calhoun prévu pour le 4 septembre au stade de Regina, a été reporté au 8 septembre, a déclaré hier soir le gérant de Calhoun, Al Bachman.

Bachman, de New-York, a précisé qu'on avait pris cette décision pour éviter de faire coïncider le combat de boxe avec la rencontre de football de la Conférence de l'Ouest entre les Roughriders de Regina et les Blue Bombers de Winnipeg.

La rencontre des poids moulards qui doit durer 10 rounds met aux prises le Canadien Sparks, de Winnipeg, et Rory Calhoun, de White Plains, N.-Y., qui occupent autrefois le troisième rang du classement mondial des moyens.

Calhoun a commencé l'an dernier à se battre chez les moulards.

Ange Roussel est en avant

ST-JEROME. — Egidio Bolzoni, de Toronto, a terminé hier la troisième étape du tour cycliste de St-Laurent en vainqueur, avec un temps de deux heures, 58 minutes et 15 secondes, soit une avance d'une seconde seulement sur Alex Messina, de Montréal, qui a terminé en deuxième position cette étape de 72 milles entre Trois-Rivières et St-Jérôme.

Le Français Ange Roussel, à l'issue de cette troisième étape, prend le commandement des opérations au classement général, avec un total de 8:58.44.

Le vainqueur de la troisième étape, Bolzoni se hisse au deuxième rang avec un temps de 9:01.44, soit à trois minutes du "maillot jaune", Karl Napper, d'Indianapolis, le possesseur jusqu'ici du maillot jaune, glisse au troisième rang avec un total de 9:02.00.

Dans l'étape d'hier, Ted Kirkbride, de Los Angeles, qui fait partie de l'équipe de l'armée américaine, est arrivé troisième à St-Jérôme avec un temps de 2:59.25. Puis à une seconde venait Gerhard Hirsch, de Downsview, Ont., et à cinq secondes Georges Helaquet, de Montréal, qui a fini en cinquième place.

Venico Muzzin gagne la 2ème

TROIS-RIVIERES. — Venico Muzzin, de Toronto, a remporté la seconde étape de la première journée du Tour cycliste de St-Laurent en couvrant le circuit fermé de 25 milles en 58 minutes et 30 secondes.

Le désomais "classique" Tour, parti hier matin de Québec, ramène à la fois les coureurs dans la Vieille Capitale samedi, après un périple de 587 milles.

Carl Napper, d'Indianapolis, avait gagné la première étape entre Québec et Shawinigan mais ne s'est pas classé dans le circuit des Trois-Rivières à l'issue duquel Claude Caron, de Québec, se plaçait deuxième devant François Mertens de Little Neck, New York, et Terry Bryne de New-York.

La deuxième journée du Tour s'achèvera ce soir au Parc Lafontaine de Montréal où les concurrents sont attendus entre 4 et 5 heures.



Le premier ministre de la province, l'hon. Jean Lesage, accomplissait récemment une tournée du Grand Nord québécois, qui lui a permis de visiter les villes de Shefferville, Havre-Saint-Pierre, Gagnon et Port-Cartier, et de procéder à l'ouverture officielle du nouveau bureau d'administration de "Québec Caribor Mining".

Au cours de ce même voyage, l'hon. J. Lesage a pu pratiquer son sport favori: la pêche, et taquiner un poisson de taille: le saumon. La photo montre le premier ministre sur le point de retirer un magnifique saumon d'une quinzaine de livres des eaux de la rivière Natashquan.

Le baseball est populaire au Nouveau-Brunswick

SAINT-JEAN, N.B. — Le baseball au Nouveau-Brunswick semble jouer, aujourd'hui, d'une meilleure santé que durant l'"âge d'or" des dernières années 20 et des débuts des années 40, même si les amateurs sont moins nombreux dans la plupart des centres.

Six ligues fonctionnent, cette année, avec des clubs du Nouveau-Brunswick et de la frontière du Maine. La province n'a pas eu plus de trois ou quatre circuits, au cours des années passées, alors que les joueurs importés des États-Unis la plupart des collégiens, ont dominé le jeu.

Bill Donovan, rédacteur sportif au "Telegraph-Journal" de Saint-Jean, qui fut lui-même un bon joueur, ne croit pas que le calibre du jeu ait souffert.

"Les lanceurs américains ont été meilleurs que nos propres joueurs", dit-il, "mais les coups de circuit, aujourd'hui, sont plus nombreux qu'au cours des dernières années 40 et cela probablement parce que les bâtons sont meilleurs et que la balle est plus rapide".

Donovan fait particulièrement allusion à la classification senior du temps des importations des États-Unis. "Les Américains faisaient un champion frappeur de celui qui conservait une moyenne de .300 au cours d'une saison de trente parties", dit-il. "Les champions frappeurs, aujourd'hui, frappent avec une moyenne plus forte que .300 et même dans les 40 au cours d'une saison de trente parties".

La TV nuit aux assistances

On attribue en grande partie à la concurrence de la télévision le fait que les assistances sont moins grandes. A Saint-Jean, la moyenne des assistances est de 300 alors qu'elle était autrefois de 800 à 1,000 personnes.

La ligue Miramichi, qui fonctionne régulièrement depuis trente ans, est une exception. Cette ligue jouit du meilleur appui par capita de toutes les autres ligues de la province. La plus vieille ligue intermédiaire

Résultats au Richelieu

PREMIERE COURSE C-5 TROT, 300			
Cal Regent	4:10	2:30	2:30
Castle Song	3:30	4:00	4:00
Lea Song	3:30	4:00	4:00
Temps: 2:10 4-5.			

DEUXIEME COURSE C-3 AMBLE, 300			
Galswin	4:50	3:40	2:50
Peter Up	4:50	3:40	2:50
Tough Luck	4:50	3:40	2:50
Temps: 2:10.			
Part double: Cal Regent et Galswin: \$5.50.			

TROISIEME COURSE C-3 AMBLE, 300			
Some Chance	\$5.00	4:50	3:10
Dark Yankee	8:50	3:20	3:20
Rudy Tass	8:50	3:20	3:20
Temps: 2:09 3-5.			

QUATRIEME COURSE C-2 TROT, 300			
J. J. Collins	6:10	4:10	3:20
Prince Lullwater	6:10	4:10	3:20
Brandon Hnover	6:10	4:10	3:20
Temps: 2:08 2-5.			
Quintella: J. J. Collins et Prince Lullwater: \$25.20.			

CINQUIEME COURSE C-2 AMBLE, 300			
Chiefs Pride	\$5.00	4:40	2:50
Red Flame	8:50	3:10	3:10
Honest Pick	8:50	3:10	3:10
Temps: 2:07 2-5.			

SIXIEME COURSE C-2 AMBLE, 300			
Solitoir General	\$5.00	4:50	3:20
Vol Diamond	4:50	3:20	3:20
Dream Knight	4:50	3:20	3:20
Temps: 2:05 4-5.			

SEPTIEME COURSE C-1 et C-2 TROT, 300			
Paris Demon	11:50	6:40	2:50
Quintella: Paris Demon et Dark Yankee: \$32.70.			
Temps: 2:07.			

Galawin	4.90	3.40	2.30
Peter Up		4.30	3.00
Tough Luck			2.30
Temps: 2:10.			
Parl double: Cal Regent et Gaia-			

Soulignant la nécessité de maintenir l'opinion publique en alerte

M. Jean Lesage: "Le système parlementaire évolue et demande sans cesse des réformes"

QUEBEC (DNC) — M. Jean Lesage, adressant la parole, hier midi, aux membres du congrès annuel de la section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth, a déclaré que le système parlementaire est en évolution constante et demande sans cesse des réformes. Mais si on veut qu'il donne les résultats qu'on en peut attendre, il faut qu'il soit placé dans des cadres démocratiques. La démocratie n'existe pas comme abstraction. Elle se matérialise dans les institutions humaines et elle s'exprime par une action collective. A cause de cela, il faut que l'opinion publique soit éclairée et maintenue en alerte.

Le premier ministre a adressé la parole aux parlementaires, à la fin d'un déjeuner que leur offrait le gouvernement de la province de Québec. Comme on le sait, les membres de ce congrès tiennent une réunion plénière aujourd'hui, dans la salle de l'Assemblée législative, après une croisière au Saguenay.

M. Lesage, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, a fait l'éloge de la ville de Québec:

"Comme citoyen et député de la vieille capitale, je suis heureux de votre présence. Je pense que vous aimez notre ville et que vous en goûtez le charme. Ceux d'entre vous qui viennent ici pour la première fois verront vite que, pour ses habitants, Québec est beaucoup plus qu'une ville. Québec a une valeur de symbole. C'est par Québec que la civilisation occidentale a fait son entrée dans le territoire qui devait devenir le Canada; c'est par elle aussi que la culture française s'est établie dans notre pays et c'est en grande partie grâce à elle qu'elle a pu y survivre. Par son existence même, notre cité a en quelque sorte pris figure de monument élevé à la fidélité qu'éprouve le peuple canadien-français pour ses origines et ses institutions."

M. Lesage a rappelé ensuite le rôle traditionnel du Canada dans les affaires du Commonwealth; rôle de chef de file, d'assistance et de coopération, et, dans l'âge moderne, le parlementarisme dans le Commonwealth et au Canada se trouve en face d'un défi à tous les niveaux, local, provincial et fédéral.

"Aujourd'hui, a dit le premier ministre, un membre du

parlement a des responsabilités considérables et cette réunion de votre association à Québec pourrait conduire à d'importantes réformes affectant les sénateurs et les conseillers législatifs aussi bien que les membres du Parlement et des Assemblées législatives."

M. Lesage a rappelé que le système parlementaire, comme toute autre institution humaine, est en évolution constante et demande sans cesse des réformes, mais si on veut qu'il donne les résultats qu'on en peut attendre il faut qu'il soit placé dans des cadres démocratiques. La démocratie n'existe pas comme abstraction. Elle se matérialise dans les institutions humaines et elle s'exprime par une action collective.

Apprentissage de la démocratie

Car, il ne faut pas oublier que l'espèce humaine est encore à faire l'apprentissage de la démocratie. Lorsque l'on considère l'histoire de l'humanité, l'on est bien obligé de conclure qu'elle vient à peine de sortir de l'époque du despotisme, de l'autoritarisme, de l'arbitraire. Ce qui est plus grave, c'est que des nations entières n'en sont pas encore libérées. Au lieu donc de prétendre comme certains le font trop souvent que l'expérience démocratique n'a pas réussi, il convient plutôt de s'efforcer de vivre d'abord cette expérience. Rares sont, encore aujourd'hui, les pays où la démocratie authentique, comprise dans le

sens où nous entendons habituellement ce terme, a pu être réalisée. Il n'y a... cela rien d'étonnant car, pour qu'elle existe vraiment, il faudrait que l'être humain réussisse à vaincre certains des matissements, certains des comportements naturels qu'ont créés chez lui des siècles de lutte brutale pour la vie. Le souci du bien de la collectivité, le respect de l'opinion des autres et des droits de ses semblables sont des réactions relativement nouvelles de l'être humain.

D'aucuns diront que la nature humaine est telle que jamais la démocratie réelle ne pourra être intégralement vécue. Cela est bien possible, mais ce n'est pas une raison pour croire qu'on ne peut se rapprocher de cet idéal. Aucun médecin par exemple ne croit qu'il réussira à vaincre la mort; pourtant, aucun médecin n'abandonne la lutte pour la santé.

A l'heure actuelle, plusieurs nations jouissent de régimes démocratiques même imparfaits. Ce sont ces premières expériences de la démocratie qu'il faut s'efforcer de protéger, de faire comprendre et de rendre encore plus efficaces.

Chaque peuple a sa façon à lui de vivre en démocratie. Ce régime de gouvernement, même s'il repose sur les mêmes principes fondamentaux partout dans le monde, s'actualise chez des peuples dans la culture, le tempérament et l'histoire différent. Il n'existe pas d'après moi, de comportement démocratique

unique et valable pour tous les pays; j'admettrais cependant qu'un même esprit, qu'un même idéal, avec tout ce que cela suppose, doit animer tous les régimes qui se disent démocratiques.

Je le répète, la cause de la démocratie n'est jamais définitivement gagnée. Elle demande une vigilance constante et ne sera authentiquement réalisée qu'à deux conditions, essentielles. D'abord, il est nécessaire de promouvoir constamment la cause du parlementarisme et de se rappeler que celui-ci ne peut être sain que comme instrument de progrès pour l'ensemble de la communauté et non comme gardien des intérêts particuliers. En effet, le gouvernement doit s'efforcer d'augmenter le bien-être de toute la population; il ne peut être au service de groupes de pression qui canalisaient à leur avantage la législation qu'ils réussiraient à lui faire adopter. Lorsqu'une administration publique oublie ou néglige de se conformer à cette règle de conduite, elle éloigne le jour où pourra se réaliser un régime démocratique véritable.

Le premier ministre a insisté sur la nécessité de maintenir l'opinion publique en alerte. Quand le peuple ne prend aucun intérêt au travail de son gouvernement, quand la législation adoptée ne provoque aucune réaction, favorable ou défavorable, l'administration publique se sent seule et oubliée. Ou,

(Suite à la page 2)



Carlos Herrero demeurera au Canada en attendant son admission aux E.-U.

OTTAWA. — Carlos Herrero, l'ex-consul général cubain à Montréal, a reçu la permission de demeurer au Canada pour trois mois durant lesquels il pourra faire les démarches nécessaires à son admission aux Etats-Unis.

Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration a annoncé, hier, que M. Herrero et sa famille avaient reçu des permis les autorisant à demeurer au Canada pour cette période à titre de non-immigrants.

M. Herrero, qui est âgé de 39 ans, a déclaré à Québec, samedi, qu'il avait démissionné comme consul de Cuba. Cependant, l'ambassade de Cuba, à Ottawa

déclare qu'il a été relevé de ses fonctions pour irrégularités grossières, une accusation que nie M. Herrero.

M. Herrero n'a pas demandé la permission de demeurer au Canada comme immigrant. Il a demandé la permission de demeurer au pays seulement sur une base temporaire, sans statut, pendant qu'il fait des démarches auprès du gouvernement américain pour entrer aux Etats-Unis.

L'expédition des journaux par la poste est modifiée

OTTAWA. — Le ministre des postes étudie présentement, en coopération avec des éditeurs de journaux de Montréal et de Toronto, des changements radicaux dans les méthodes actuelles d'expédition des journaux et des magazines par la poste. Les nouvelles méthodes épargneront du temps et permettront de réaliser une économie d'environ un million de dollars par année.

En vertu des nouveaux procédés, les journaux et les maga-

zines seront expédiés par l'éditeur directement aux bureaux de postes locaux à travers le pays. Le tri sera fait par les bureaux de postes locaux, tandis que le tarif postal sera calculé, selon le poids de chaque exemplaire, d'après les listes d'envoi des éditeurs.

Le ministre des Postes a dit que le système pourra s'étendre éventuellement à tous les envois bénéficiant des tarifs postaux de la deuxième classe.

Beurre: 20.891.000 livres
QUEBEC — La province de Québec a produit 20.891.000 livres de beurre fabriqué industriellement pendant le mois de juin, alors qu'elle n'en a produit que 19.947.000 livres en juin 1960. C'est ce que rapporte le Bureau provincial de la statistique. La production totale des six premiers mois de 1961 a été de 51.557.000 livres, alors qu'elle a été de 52.307.000 livres au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Cuba: les 17 religieuses arriveront aujourd'hui

OTTAWA. — Après une semaine inexpliquée, 17 religieuses catholiques cubaines doivent quitter La Havane aujourd'hui pour se réfugier au Canada. Elles se rendront de La Havane à Miami, où elles passeront la nuit. Elles sont attendues à Montréal par avion à 8 h. 55 vendredi soir. On croit qu'elles quitteront la métropole pour Ottawa par avion ou autobus deux heures plus tard. Le départ des religieuses, dont quelques-unes sont aveugles, infirmes ou très âgées, aurait dû arriver au Canada il y a une semaine, mais leur envolée fut

contremandée sans la moindre explication.

Les dispositions de l'admission des religieuses au Canada ont été réglées par la Mère supérieure de la congrégation des Soeurs du Précieux Sang, à St-Hyacinthe. Quelques religieuses demeureront à Ottawa, d'autres iront à la maison-mère de la congrégation à St-Hyacinthe.

C'est pour des motifs humanitaires que la division de l'immigration a autorisé l'admission des religieuses au Canada. Toutes sont membres de la Congrégation du Précieux Sang.

Les Doukhobors intensifient le terrorisme

NELSON, C.B. — L'un des plus graves accès de terrorisme sévit dans le sud-est de la Colombie-Britannique où habitent les Doukhobors. Le tonbeau d'un Doukhobor a été dynamité et l'on a mis le feu à deux édifices communautaires. Un autre incendie provoqué par les terroristes a été éteint avant qu'il ne puisse provoquer de dégâts; cinq bombes incendiaires ont

été découvertes avant qu'elles explosent. Ces actes de terrorisme ont provoqués par des membres d'une secte de Doukhobors, connue sous le nom de Communauté spirituelle du Christ, et dirigés contre l'initiative de Doukhobors orthodoxes désireux d'acquiescer du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique le terrain qu'ils occupent.

M. Lesage, aux fêtes du 'Clairon'

Le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Jean Lesage, sera le conférencier d'honneur au banquet qui marquera le cinquantième anniversaire de fondation du journal "Le Clairon", le 9 septembre prochain.

De nombreuses personnalités du monde politique et journalistique assisteront également à cet anniversaire d'importance. Au cours de la soirée, un hommage spécial sera rendu au fondateur de l'hebdomadaire, le sénateur T.-D. Bouchard, ainsi qu'à M. Guy Gagnon, directeur de "Le Réformateur" et ancien directeur du "Clairon", de 1930 à 1934. M. Yves Michaud, directeur actuel du "Clairon", agira comme maître de cérémonie pour la circonstance.

L'hon. Jean Lesage sera accompagné de plusieurs de ses collègues du cabinet dans sa visite à St-Hyacinthe, notamment de l'hon. St-Pierre, député du comté et ministre des Travaux publics, et des honorables Paul Gérin-Lajoie, René Lévesque et Lionel Bertrand, tous trois membres de la profession journalistique.

Une réception civique précédera le banquet, lequel aura lieu à l'arsenal militaire de St-Hyacinthe à 7 h. 30 p.m.

"Le Clairon" a 50 ans. Il n'eût que trois directeurs en cinquante ans d'existence, soit l'hon. T.-D. Bouchard, M. Guy Gagnon et M. Yves Michaud. Le journal est la propriété de la compagnie "Les Entreprises Maskoutaines Inc." dont M. J. Locas, pharmacien de St-Hyacinthe, est le président.

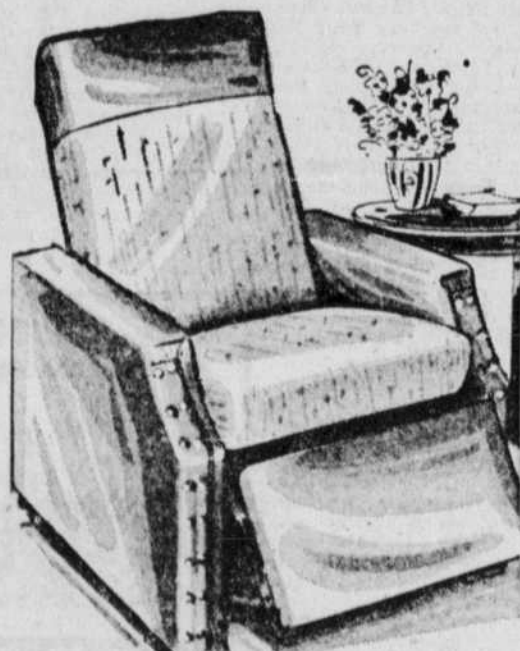
"Le Clairon" fut proclamé le meilleur hebdomadaire de langue française du Canada à plusieurs concours annuels de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada. C'est un journal dynamique, vivant et dont la mise en page s'inspire des grands quotidiens parisiens.

AVIS DE DÉCÈS

HURTUBISE — A Westmount, le 1er août 1961, à l'âge de 80 ans, est décédée Amanda Varin, épouse de feu Léon A. Hurtubise, mère de Marthe (Mme Marcel Biron), Jacques, Claude et de feu Gérard. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 courant. Le convoi funéraire partira de sa demeure, no 340 rue Kensington, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BENOIT — Récemment en l'église de l'Immaculée-Conception, au milieu de nombreux parents et amis eurent lieu les funérailles de Mme veuve Alphonse Benoit, née Alice Geary, décédée le 19 juillet dernier. La levée du corps fut faite par le Révérend Père Albert Dostigny, s.j., qui chanta également le service. La défunte laisse son fils Henri; ses filles, Mme Maurice Harel (Léna) et Etienne, sa bru, Mme Henri Benoit (Marie-Jeanne Leclerc); son gendre, M. Maurice Harel; ses petits-enfants: Nicole Harel, Pierre et Louise Benoit; son frère M. Paul Geary; ses belles-sœurs, Mme Antonio Benoit, Mme Paul Geary et Mlle Blanche Benoit ainsi que de nombreux neveux et nièces. L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Chez Dupuis



FAUTEUILS 'REPOS'

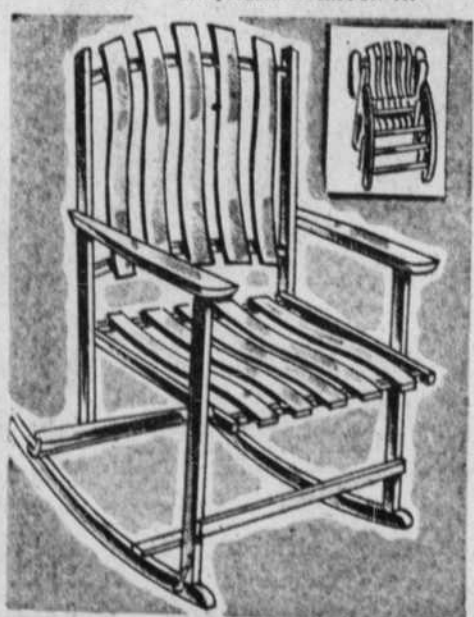
couleurs décoratives choisies

39.95

(tel qu'illustré)

Siège et dossier à ressorts, dossier inclinable, appui-pieds caches sous le siège. Couvercle cuvette vinyle renforcée et combinée de repos assorti: brun/beige, vert, turquoise, beige/brun, rouge, blanc, noir. Entière GARANTIE Dupuis.

DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 710



Berceuses pliantes

6.99

Extra solides en lattes de bois franc légèrement arquées. Fini de vernis naturel. Dossier 24", siège 18".

DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 713

OUVERT CE SOIR
ET VENDREDI SOIR JUSQU'À
9h.

SCULPTURE SUR GLACE

AU 4^e ETAGE CHEZ DUPUIS

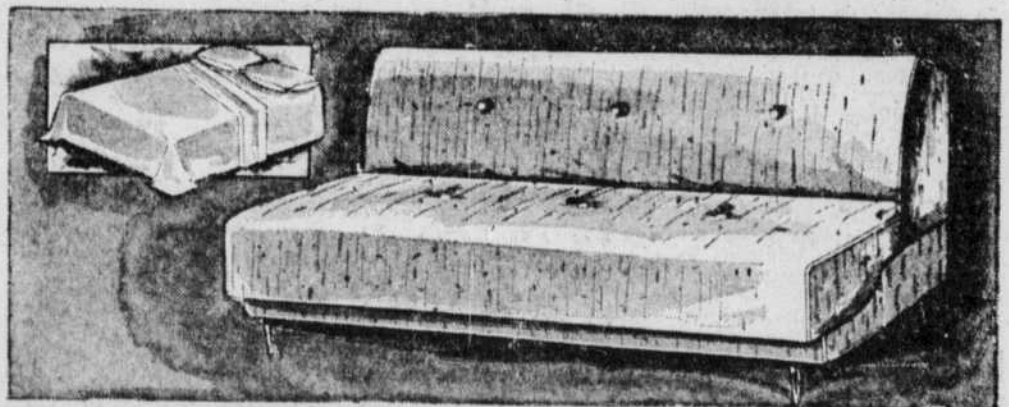
jeudi le 3 août de 7 à 8 h.

Par

M. Marc Paup, du restaurant Dagwood, Société des chefs de cuisine

M. Wilfried Schopp, du restaurant Suzie Wong, Société des chefs de cuisine

VENTE Semestrielle de MEUBLES ET GARNITURES DE MAISON



DAVENPORT à prix d'aubaine

Quel bas prix pour tant de confort. Ce davenport servira de sofa pour le jour, se transformera en un lit double très confortable pour la nuit. Choix de beaux tissus dans plusieurs couleurs en vogue et très décoratives.

seulement
39.50

DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 711

• bas prix • qualité supérieure • finis • naturel • érable rouge • noyer pâle
MEUBLES NON PEINTS - contreplaqué de merisier

• tiroirs à guide central • pieds bouts effilés • poignées cuivrées



Commode 3 tiroirs: 32 x 17 x 10" (non fini) 21.99 (fini) 24.99

Commode 4 tiroirs: 28 x 17 x 38" " 25.99 " 29.99

Commode 5 tiroirs: 28 x 17 x 45" " 29.99 " 33.99

Bureau double 6 tiroirs: 48 x 17 x 30 " 33.99 " 38.99

Bureau triple 9 tiroirs: 54 x 17 x 30" (non fini) 47.99 (fini) 52.99

Table de chevet 1 tiroir: 15 x 15 x 25" (non fini) 10.99 (fini) 12.99

DUPUIS — CINQUIÈME — RAYON 712



Grandes facilités de paiement

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Secres 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMERCE VI. 2-6171